

RAPPORT ANNUUEL

2023 - 2024





SOGEBANK

Toujou bò kote'w !

SOMMAIRE

Message du Président Directeur Général	4
Conseil d'Administration de la SOGEBANK	8
Hauts Cadres de la SOGEBANK	9
Conseil d'Administration de la SOGEBEL	11
Conseil d'Administration de la SOGECARTE	11
Conseil d'Administration de la SOGESOL	12
Conseil d'Administration de la SOGEXPRESS	12
Conseil d'Administration de la FONDATION SOGEBANK.....	13
Conseil d'Administration de la SOGEASSURANCE.....	13
Environnement économique	14
L'environnement en quelques chiffres	16
Contexte général.....	18
L' économie réelle.....	19
Commerce extérieur et balance des paiements	20
Finances publiques, monnaie et système bancaire	22
Perspectives 2023 - 2024	24
Performance du Groupe SOGEBANK	26
Résultats Opérationnels du Groupe.....	28
Représentation Graphique des Résultats	29
Chiffres clés	30
Performance de la Banque Commerciale	32
Résultats Commerciaux	34
Représentation Graphique	35
Entités du Groupe SOGEBANK	36
Fondation SOGEBANK	43
Pavillons de l'Age d'Or	45
Etats financiers consolidés	46
Informations Générales sur le Groupe SOGEBANK	146



”
MESSAGE DU PRÉSIDENT
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
ROBERT MOSCOSO
“

**Chers Actionnaires,
Chers Membres du Conseil d'Administration,
Chers Collaborateurs,
Distingués Invités,**

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je suis heureux de vous accueillir à la quarantième Assemblée Générale Ordinaire de notre banque.

Je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de recueillement à la mémoire de M. Jean Bordes CHATEL, Haut Cadre de la SOGEBANK, qui nous a quittés, au mois de novembre 2024 après plus de 27 ans de bons et loyaux services. Merci.

L'année fiscale 2023-2024 a été marquée par des bouleversements significatifs sur la scène internationale, et des défis majeurs sur le plan local. C'est avec un profond sentiment de responsabilité et de détermination que je témoigne aujourd'hui de notre capacité à nous adapter aux circonstances les plus complexes et de notre engagement indéfectible envers nos clients, nos partenaires et notre communauté.

Sur le plan international, l'économie mondiale a démontré une résilience remarquable, déjouant les prévisions de récession. Ces prévisions étaient alimentées par l'augmentation drastique des taux directeurs des banques centrales américaine et européenne pour lutter contre l'inflation, elle-même issue des séquelles de la crise post Covid et du conflit entre la Russie et l'Ukraine.

Dans ce contexte international difficile, Haïti a été confrontée à ses propres défis structurels :

- Une inflation persistante et un environnement sociopolitique tendu ont exercé une pression accrue sur les ménages, les entreprises et les institutions financières locales.
- Une violence croissante et un niveau d'insécurité sans précédent ont également ajouté une couche de complexité, testant la résilience des opérateurs économiques et la capacité des banques à maintenir leur rôle de moteur de l'économie nationale.

Sur le plan économique, le pays a enregistré une contraction record de 4.2% du PIB, marquant ainsi une sixième année consécutive de récession. Certaines mesures budgétaires ont cependant permis de limiter les impacts les plus critiques.

Une réduction de 7% des dépenses publiques et une baisse modérée de 3% des recettes fiscales ont conduit à une réduction drastique du financement de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Cela, couplé au recul du crédit bancaire et de l'encours des bons du trésor, a contribué à stabiliser le taux de change et à renforcer les réserves internationales nettes de la BRH, atteignant un niveau record de plus de 660 millions de dollars à la fin de l'exercice.

Toutefois, malgré ces progrès relatifs, l'inflation reste préoccupante, se maintenant à un niveau élevé de 28% en glissement annuel.

La situation sécuritaire instable qui a prévalu tout au long de l'exercice, combinée à une récession économique prolongée, a affecté la performance commerciale du Groupe.

En 2024, la croissance des dépôts s'est limitée à 1.7% contre 8.1% en 2023, tandis que le portefeuille de crédit a enregistré une baisse nominale de 16.7 % sur un an, soit une diminution cumulée de 25.7% sur deux ans.

Dans ce contexte difficile, le Groupe termine l'année avec un Produit Net Bancaire de 10 milliards de gourdes en recul de 9% par rapport à 2023 et de 20% par rapport au budget.

Grace à une rigoureuse gestion des dépenses, les Frais Généraux ont enregistré une baisse de 4.7%, principalement attribuable à la diminution des dépenses de personnel, conséquence d'une réduction des effectifs de 15%.

À l'exception de la SOGECARTE, qui a enregistré une hausse de ses profits, nos filiales ont subi, à des divers degrés, les effets de la conjoncture économique, affichant des résultats en baisse par rapport à l'exercice 2022-2023.

La SOGECARTE, suite à la stabilité relative du taux de change, a vu une augmentation significative de sa rentabilité. Son Profit Net passe de 56.1 millions de gourdes en 2023 à 107.8 millions en septembre 2024, enregistrant une progression remarquable de 92.22%.

La SOGEXPRESS a terminé l'exercice avec un profit net de 361.6 millions de gourdes en recul de 24.82% comparé à 2023, tout en gardant sa position de leader sur le marché des transferts expédiés portant sa part de marché de 40.2% à 41.2%.

Le Profit Net de la SOGEBEL est passé de 183.1 millions à 116.7 millions de gourdes, soit une contraction de 36% par rapport à l'exercice 2022-2023.

Au 30 septembre 2024, la SOGESOL a présenté un niveau de pertes moins élevé que celui de l'année dernière, dû à la restructuration de ses opérations.

La SOGEASSURANCE, en dépit de ses efforts de réorganisation qui ont occasionné une réduction de 13.5% de ses dépenses totales, a subi de plein fouet les effets des dégâts induits par les violences des groupes armés sur les actifs de ses clients.

Les réclamations reçues ont totalisé 162 millions de gourdes, soit une augmentation de 339% par rapport à l'exercice précédent, occasionnant ainsi une perte de 14.5 millions de gourdes pour l'année budgétaire écoulée.

Au niveau de la Banque Commerciale, l'un de nos produits phares, la Carte de débit Internationale, a été affectée par un sérieux problème informatique, identifié, à la fin de l'exercice fiscal écoulé. Ce problème qui nous a forcé à bloquer les transactions internationales, est en cours de résolution, avec le support de nos fournisseurs internationaux. La banque a élaboré un plan d'action qui devra nous permettre de reprendre ce service dans les meilleurs délais.

Quant au projet Mago, qui vous a été présenté antérieurement, sa mise en œuvre se poursuit avec un calendrier adapté aux contraintes de cette conjoncture tumultueuse. Le lancement officiel de ce produit devrait prendre place au quatrième trimestre de l'année 2025.

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Malgré un environnement économique difficile, le Groupe Sogebank a fait preuve de résilience en adoptant une gestion prudente du crédit, en optimisant ses placements et en contrôlant rigoureusement ses dépenses.

Le Groupe a terminé l'année avec un Résultat Net Consolidé de 998 millions de gourdes en baisse de 20% par rapport à 2023 et de 28% par rapport au budget.

En dépit de ces résultats et au regard de nos différents ratios prudentiels, le Conseil d'Administration, vous recommande la distribution d'un dividende brut de mille cinq cent vingt-six gourdes et 17/100 (HTG 1,526.17) par action libérée, soit un montant total de 457.8 millions de gourdes, représentant 50% du profit net de l'exercice.

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Bien que ces résultats soient en deçà de nos attentes, ils témoignent d'un effort collectif et d'une vision commune. Ils reflètent également la contribution inestimable de chaque acteur du Groupe SOGEBANK, que je tiens à remercier sincèrement.

Je saisis cette occasion, pour exprimer ma profonde gratitude aux Conseils, aux Directeurs Généraux de nos sociétés affiliées, aux Hauts Cadres, ainsi qu'à l'ensemble des Collaborateurs du Groupe. Votre engagement, votre professionnalisme et votre dévouement constituent la pierre angulaire de nos succès. C'est grâce à vos efforts soutenus que nous avons pu relever les défis et saisir les opportunités qui se sont présentées à nous.

Un grand merci aux membres de notre Conseil d'Administration, plus particulièrement aux trois membres : M. Pierre Marie BOISSON, M. Franck LANOIX et Mme Gladys COUPET, dont le mandat ne peut être renouvelé cette année en raison des contraintes statutaires actuelles.

Je profite de cette opportunité pour saluer chaleureusement leurs importantes contributions, leur accompagnement stratégique, leur vision et leur dévouement exceptionnel, au service de la SOGEBANK.

Le leadership avisé de mes collègues du Conseil d'Administration a été et continue d'être le moteur de la croissance de notre banque et de sa résilience dans un environnement complexe et exigeant.

Enfin, j'adresse mes sincères remerciements à vous chers Actionnaires, qui continuez de placer votre confiance en notre Banque. Votre soutien constant, année après année, nous permet de continuer à investir dans l'avenir, d'innover et de consolider notre position sur le marché bancaire haïtien.

Le Conseil d'Administration, tout en restant fidèles à nos valeurs fondamentales, réitère son engagement, à poursuivre sa mission avec transparence et rigueur en vous assurant sa détermination à relever les défis et vous invite tous, à aborder cette nouvelle année avec confiance.

Ensemble, nous continuerons à écrire les prochains chapitres de notre histoire avec le même esprit d'excellence et de progrès ; car l'avenir appartient toujours à ceux qui travaillent.

Ce 28 février 2025.



Robert MOSCOSO
Président-Directeur Général

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEBANK



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Raymond Jaar
Premier Vice-Président



Mme Gladys M. Coupet
Deuxième Vice-Président



M. Claude Pierre-Louis
Secrétaire



M. Claude Apaid
Membre



M. Pierre-Marie Boisson
Membre



M. John Victor Handal
Membre



Mme Dominique Bonnefil
Membre



M. Franck Lanoix
Membre



Mme Joan Perry
Membre



Dr Michel Théard
Membre



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Membre

HAUTS CADRES SOGEBANK



Mme Pascale Verret,
Directeur Général



Mme Audrey Sam,
*Directeur Exécutif,
Réseau et ATM*



M. Charles Jean-Noël,
Directeur Général Délégué



Mme Carline M. Théodate,
*Directeur Exécutif, Risques,
Crédits Environnementaux et Sociaux*



M. Michaël J. K. Verch,
Directeur Général Délégué



M. Claudel Préval,
*Chief Technical Officer (CTO),
Technologie*



M. Réginald de Delva,
*Vice-Président Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



Mme Cynthia Perry,
*Directeur Exécutif,
Crédit Grandes Entreprises*



M. Philippe Herby Rivière,
*Vice-Président Exécutif,
Trésorerie*



M. Djimy Malval
*Directeur Exécutif,
Opérations et Effets à Payer*

HAUTS CADRES SOGEBANK



M. Fabrice Amary Pompilus,
*Directeur Exécutif,
Affaires Juridiques et Recouvrement*



Mme Marie Melissa Gilbert,
*Directeur Exécutif,
Division Inclusion Financière*



Mme Guerdy Faustin,
*Directeur Exécutif,
Ressources Humaines Groupe*



M. Nathanaël Jean Louis,
*Directeur Exécutif,
Audit Interne*



M. Jean Robert Duprat,
*Directeur Exécutif,
Finances*



M. Patrick Justin Lhérisson,
*Directeur Exécutif,
Administration du Crédit*



Mme Fabienne Jannini,
*Directeur Exécutif,
Crédit Commercial*



M. Rocheny SIFRAIN,
*Directeur Exécutif Modélisation
Risques & Business Analytics*



Mme Karline Augustin,
*Directeur Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



Mme Sulette Emile,
*Directeur Exécutif, Risques
Opérationnels et Technologiques*



Mme Marie Louce G. Henry,
*Directeur Exécutif,
Projets Organisationnels Spéciaux*



Mme Tatiana P. Bernadel
*Directeur Exécutif,
Commercial*

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEBEL



M. Claude Pierre-Louis
Président Directeur Général



Mme Valérie F. Mathon
Secrétaire



M. Sébastien Dufort
Vice-Président



Mme Gaëlle Rivière Wulff
*Trésorier, Représentant
de la SOGEBANK*



Mme Dominique Bonnefil
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGECARTE



M. John Victor Handal
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président et Secrétaire



Mme Joan Perry
Vice-Président et Trésorier



M. Richard Lebrun
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGESOL



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Raymond Jaar
Vice-Président



Mme Joan Perry
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEXPRESS



M. Raymond Jaar
Président Directeur Général



M. Franck Lanoix
Vice-Président Exécutif et Secrétaire



Mme Gaëlle Rivière Wulff
Vice-Président et Trésorier

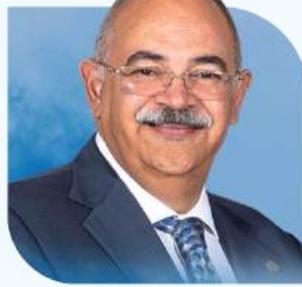


M. Pierre Marie Boisson
Membre

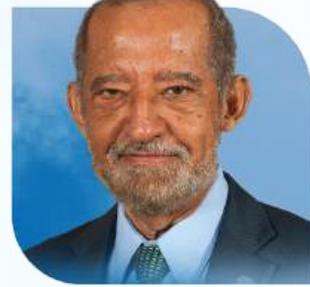
CONSEIL D'ADMINISTRATION FONDATION SOGEBANK



Dr Michel Théard
Président



M. Robert Moscoso
Vice-Président



M. Jean Bordes Châtel
Trésorier



Mme Valérie F. Mathon
Membre



Mme Stéphanie B. Thompson
Membre

CONSEIL D'ADMINISTRATION SOGEASSURANCE



M. Robert Moscoso
Président Directeur Général



M. Jean Bordes Châtel
Vice-Président et Trésorier



M. Sébastien Dufort
Secrétaire

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE





LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE

SORTIES DE DEVISES

-9.8%

RÉSERVES NETTES DE CHANGE

**+USD
747 millions**

TAUX DE CHANGE

+25.6%

MASSE MONÉTAIRE EN CIRCULATION

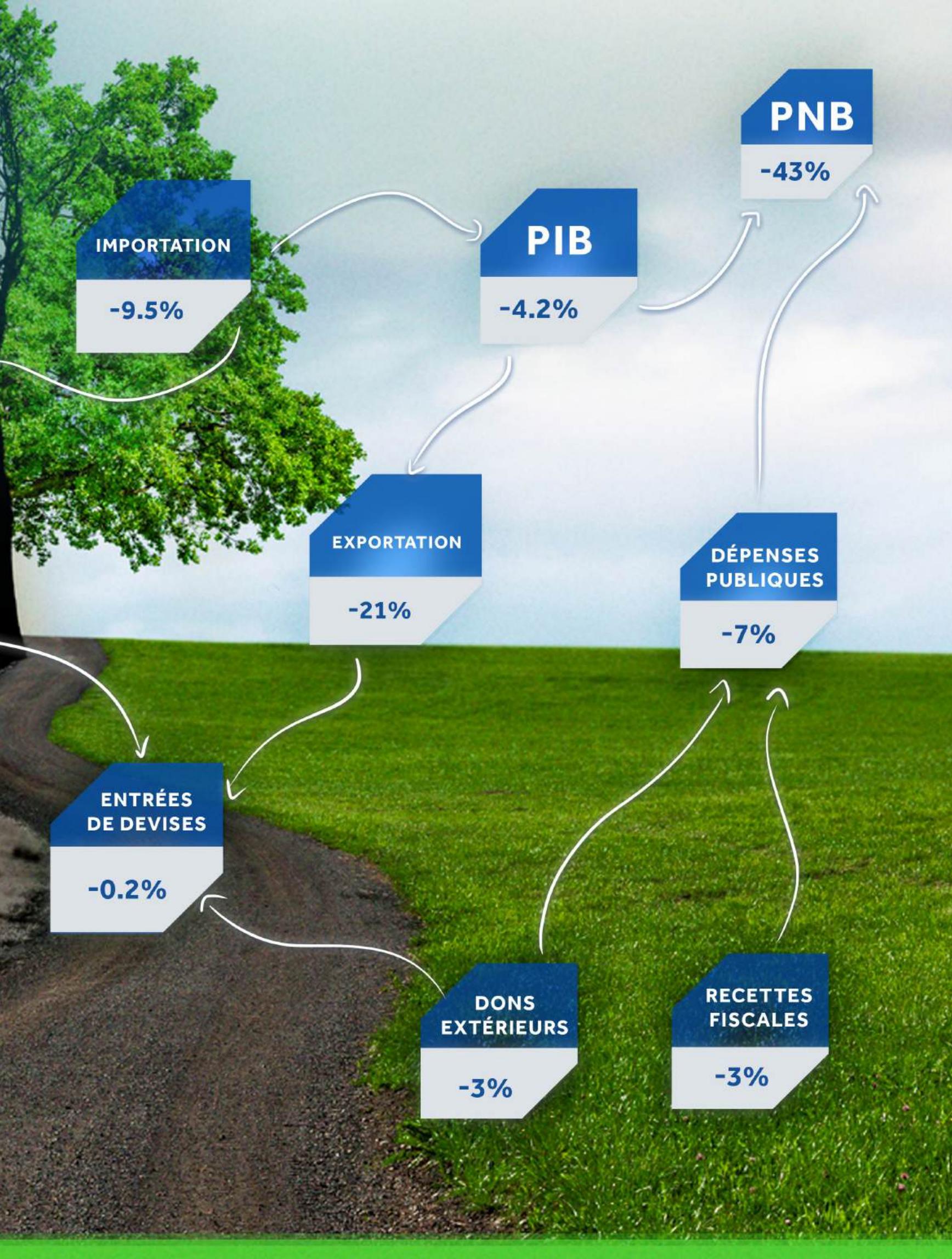
+7%

INFLATION

26%

FINANCEMENT MONÉTAIRE

**HTG
1.2 milliards**



IMPORTATION
-9.5%

PIB
-4.2%

PNB
-43%

EXPORTATION
-21%

DÉPENSES PUBLIQUES
-7%

ENTRÉES DE DEVISES
-0.2%

DONS EXTÉRIEURS
-3%

RECETTES FISCALES
-3%

CONTEXTE GÉNÉRAL

Contrairement aux espoirs nés de la démission de l'ex-Premier Ministre Ariel Henri et de la création du Conseil de Gouvernement le 10 avril 2024, l'année 2024 restera dans nos mémoires comme l'une des plus meurtrières jamais vécues par la population haïtienne, avec quelques 5,600 décès, un million de déplacés et de nombreux cas de viols et d'agression sexuelle au sein d'une zone métropolitaine littéralement assiégée et contrôlée à plus de 80% par des gangs violents et bien armés. Cette sixième année consécutive de récession économique, avec une contraction record de 4.2% du PIB, aura vu, une fois de plus, les 1.8 millions de bénéficiaires de transferts de la diaspora (72% de la population) sévèrement frappés par une chute de plus de 30% de leur pouvoir d'achat, conséquence de la conversion en gourdes de leurs revenus en dollars à un taux de change en baisse de 6% en moyenne annuelle, face à une inflation de 26%, réduisant d'autant la capacité de ces ménages à faire face à leurs besoins élémentaires de nourriture, de logement et d'éducation de leurs enfants.

Sur le plan international, l'économie mondiale affiche à nouveau une résilience remarquable, défiant les pronostics de récession. Cela, malgré la montée spectaculaire des taux d'intérêt directeurs des banques centrales américaine et européenne pour lutter contre l'inflation issue la période post Covid 19 et de la guerre meurtrière entre la Russie et l'Ukraine. Malgré l'enlisement de cette guerre depuis son avènement en février 2022 et malgré l'éclatement le 7 octobre 2023 du conflit entre Israël et le Hamas aggravant les tensions au niveau de toute la région, l'économie mondiale montre une croissance robuste de plus de 3% pour la 2^{ème} année consécutive avec un nouveau recul de l'inflation de 6.7% à 5.8% au niveau mondial, et de 4.8% à 2.6% pour les pays les plus avancés, et une légère augmentation de 0.9% des prix des produits pétroliers et de 2.9% des denrées non pétrolières. L'impact positif de l'économie mondiale sur la nôtre a toutefois été largement stérilisé par la forte inflation domestique, le marasme économique et l'insécurité.

La conjoncture mondiale a également été dominée par un nombre record de joutes électorales concernant près de 50% de la population mondiale, dont celles tenues en France, aux USA et, plus près de nous, en République Dominicaine. Les conséquences pour Haïti de cette série d'élections caractérisées par une remontée remarquable de l'extrême droite hostile à la migration, sont plutôt inquiétantes pour une économie aussi dépendante des transferts d'émigrés que la nôtre.

Sur le plan monétaire, 2024 aura permis d'assister à l'effondrement du financement de la BRH grâce à une réduction de 7% des dépenses publiques et à un faible retrait de 3% des recettes fiscales en dépit de la baisse de 10 % des importations. Cette chute du financement de la BRH et le recul du crédit bancaire et de l'encours des bons du trésor ont permis à la BRH de stabiliser le taux de change et d'accroître ses réserves nettes de change de plus de USD 660 millions, en dépit de son impuissance à résorber l'inflation, qui termine l'année à 28% en base glissante et à 26% en moyenne. L'inflation de l'année résulte plus que jamais de la mobilité réduite des biens et personnes et de l'élévation des prix de revient, toutes deux tributaires de l'insécurité et des barrages routiers.

Face à cette conjoncture très difficile, le secteur bancaire affiche, sur la base des données provisoires publiées par la BRH pour la période allant d'octobre à mai, une baisse de 43% de son profit net et de son rendement sur actif moyen (ROA) de 1.4% contre 1.7% l'an dernier, avec une nouvelle progression de 17% des provisions pour mauvaises créances.



L'ÉCONOMIE RÉELLE

D'après les données provisoires publiées par l'Institut Haïtien de Statistique (IHSI), l'économie haïtienne affiche une contraction record de 4.2% du PIB, en comparaison avec une baisse de 1.9% enregistrée l'année dernière.

Secteur Primaire



Le secteur primaire, représentant 17% du PIB, a reculé de 5.7% cette année, contre 5.6% l'an dernier. Cette baisse est due à la sécheresse persistante, aux entraves au transport de marchandises causées par les barrages routiers et l'insécurité, à la baisse de la demande liée à la récession et au recul des industries extractives particulièrement affectées par le ralentissement du secteur du bâtiment et de la construction. **Ce secteur contribue à 22% de la diminution globale de la valeur ajoutée des trois grands secteurs économiques pour l'année.**

Secteur Secondaire



Le secteur secondaire, qui représente 25% du PIB, a enregistré une contraction de 4.6% cette année, aggravant la baisse de 3.7% observée l'an dernier. Ce recul est principalement attribué à une diminution de 3.4% des industries manufacturières, particulièrement celles du textile, touchées par une chute de 21% des exportations, et par une baisse de 7.5% du secteur de la construction, lié à l'absence de grands travaux publics et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et de l'exode de cadres. Bien que les services d'électricité et d'eau aient progressé de 4%, **le recul global du secteur secondaire contribue à 26% de la baisse de la valeur ajoutée totale.**

Secteur Tertiaire



Le secteur tertiaire, représentant 58% du PIB, s'est contracté de 3.9% cette année, contre 2.9% en 2023. Les sous-secteurs commerce, transport, hébergement et restauration, pesant 40 % de la valeur ajoutée, enregistrent des baisses significatives de 8%, 14% et 9% respectivement. Tandis que l'administration publique progresse de 3.5%, l'éducation et la santé reculent de 2% et 4.6%. Les secteurs information, communication et activités financières, regroupant 11% du secteur, ont légèrement progressé de 1.5% et 3.2%. Les activités immobilières (-6%) et d'autres services (-1.1%) reflètent toujours la morosité économique. **Ce secteur contribue à 52% de la baisse globale de la valeur ajoutée.**



COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

Les entrées de devises, moteur essentiel de l'économie haïtienne, stagnent cette année avec une légère baisse de 0.2%, passant de 5.38 à 5.37 milliards de dollars, selon des données provisoires.

Cette situation résulte d'une chute marquée des exportations de biens et services (-21%, soit 232 millions USD), notamment dans l'habillement (-20%) et le tourisme (-31%), impactés par l'insécurité.

En revanche, les transferts nets des émigrés augmentent de 8.6% (+265 millions USD), compensant partiellement la baisse des exportations. Les dons externes reculent légèrement (-3%), tandis que le solde des capitaux publics reste quasiment stable, bénéficiant d'un effacement de la dette envers le Venezuela, la réduisant de 1.7 milliards de dollars grâce à un don équivalent.

Les capitaux privés nets, eux, plongent de 200 à -45 millions de dollars, reflétant une quasi-absence d'investissements directs étrangers et une réduction des avoirs du système bancaire. Enfin, un solde positif surprenant de 775 millions de dollars au poste « erreurs, omissions et autres » souligne des mouvements inexplicables, malgré le marasme économique et l'exode des cadres. Ces chiffres restent provisoires et sujets à révision par la BRH.



Entrées de devises



Exportations -21%

Baisse de USD 232 millions des exportations totales

Transferts d'émigrés +8.6%

Forte hausse des transferts d'émigrés nets (USD 265 millions)

Dons externes -3%

Baisse de USD 15 millions des dons externes

Capitaux publics nets +104.72%

Croissance du solde des capitaux publics nets, passant du chiffre négatif - USD 106 millions observé l'an dernier à une quasi-stagnation cette année (plus de 5 millions)

Capitaux privés nets -122.5%

Diminution des capitaux privés nets, d'un solde positif de USD 200 à un solde négatif de USD 45 millions

Erreur, omissions et autres +15%

Solde positif de USD 775 millions au poste « erreurs, omissions et autres », dépassant les USD 665 millions de l'an dernier.

Sorties de devises

Importations de biens -9.5%

Baisse substantielle des importations de USD 449 millions

Paiements de services -12%

Régression des paiements de services de USD 71 millions englobant les services liés aux importations et les dépenses de voyage à l'étranger

La différence entre entrées et sorties totales représente, du fait de l'équilibre de la balance des paiements, la variation des réserves brutes de change, qui accuse cette année un solde négatif de USD 591 millions, correspondant à une augmentation des réserves placées à l'étranger par le système bancaire (BRH) et les banques privées.

FINANCES PUBLIQUES, MONNAIE ET SYSTEME BANCAIRE

Sur le plan monétaire et financier, l'année 2023-2024 est dominée par les faits suivants :

- 1) Forte réduction du financement monétaire de l'État Central**, totalisant 1.2 milliards de gourdes contre les 18.4 milliards enregistrés en 2023, incluant seulement 0.1 milliard par la BRH et 1.1 milliards en achat de bons du trésor par les banques commerciales. Cette performance résulte principalement d'une réduction de 6.7% des dépenses publiques face à une régression de 3% des recettes, tributaires de la baisse des importations, générant un surplus budgétaire de 26.4 milliards de gourdes, contre 21.5 milliards l'an dernier ;
- 2) Croissance de 21 milliards (+7%) de la masse de gourdes en circulation (M2)**, résultant principalement de l'utilisation de gourdes économisées grâce au surplus budgétaire susvisé (26.4 milliards), ainsi qu'à une émission supplémentaire par la BRH en vue de la reconstitution de ses réserves nettes de change ;
- 3) Forte augmentation de USD 747 millions des réserves nettes de change du système bancaire, dont USD 663 millions pour la BRH**, résultant de la création monétaire susvisée, mais incluant également de modestes gains de réévaluation de placements à l'étranger découlant de la baisse de 0.255% du taux directeur de la Reserve Fédérale des USA en septembre 2024;
- 4) Forte appréciation de la gourde**, le taux de référence de la BRH passant de 141 gourdes en moyenne en 2023 à 132.2 gourdes en moyenne en 2024, soit **une appréciation de 6.4% en termes nominaux et de 25.6% en termes réels**, tenant compte du différentiel d'inflation entre Haïti et son principal partenaire commercial, les USA. Une telle appréciation est, comme indiqué en introduction, fortement préjudiciable au pouvoir d'achat des quelques 1.8 millions de familles vivant des transferts de leurs parents émigrés et à la compétitivité de toutes nos industries marchandes (exportation, tourisme, agriculture et autres industries de substitution aux importations).

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

EN MILLERS DE GOURDES

	2024	2023	VAR (%)
Revenus	167,118	172,346	-3.0%
dont : Recettes Internes	106,579	111,881	-4.7%
Recettes Douanières	60,246	60,103	0.2%
Dépenses	140,724	150,864	-6.7%
dont : Traitement & Salaires	74,907	73,846	1.4%
Dépenses de Fonctionnement	39,608	38,597	2.6%
Contrib. du Trésor à l'Investissement	7,925	15,180	-47.8%
Subventions	10,656	15,286	-30.3%
Intérêts sur dette	7,628	7,975	-4.4%
Déficit : Base engagements	26,394	21,482	22.9%
Ajustement	(15,726)	(11,840)	32.8%
Déficit : Base Caisse	10,668	9,642	10.6%
Financement Externe (Net)	(2,259)	(8,834)	-74.4%
Financement Interne (Net)	(8,409)	(808)	940.7%
dont : BRH	-84	19,599	-100.4%
Banques commerciales (net)	1,153	-1,254	-192.0%
Amortissement	-9,478	-19,153	-

SOURCE : FMI, BRH

- 5) **Nouvelle baisse du taux d'inflation de 31.8 à 27.9% en base glissante et de 44.1 à 25.8% en moyenne de 2023 à 2024**, incluant l'inflation importée de 2.4%, l'impact de la création monétaire susvisée et l'effet des restrictions causées au transport de marchandises du fait de l'insécurité et des blocages routiers et portuaires en début d'année fiscale.
- 6) **Baisse de 7.5% du crédit à l'économie, dont -3.7% pour l'État et -12.3% pour le secteur privé** combinant une baisse de 25.1% du crédit en gourdes et de 6.5% du crédit en devises converties en gourdes due en partie à l'appréciation de la gourde, le montant exprimé en dollars reculant de 4.5%.
- 7) **Hausse de 2.7% des dépôts totaux du système bancaire**, combinant une hausse de 7.6% des dépôts en gourdes et une stagnation des dépôts en devises convertis en gourdes liée à l'appréciation de la gourde, le montant de ces derniers ayant plutôt augmenté de 1.5% lorsqu'exprimés en dollars.

BILAN RÉSUMÉ DU SYSTÈME BANCAIRE CONSOLIDÉ*

EN MILLERS DE GOURDES

	2024	2023	2022	2021	VAR (%)
Réserves de Change	400,056	308,210	246,648	247,231	29.8%
Crédit au Secteur Public	236,167	245,628	235,023	176,897	-3.9%
Crédit au Secteur Privé	160,006	182,486	194,613	165,693	-12.3%
Autres	(118,870)	(80,782)	(43,314)	(69,214)	47.1%
TOTAL DE L'ACTIF	677,358	655,542	632,970	520,607	3.3%
Monnaie Fiduciaire	131,292	123,801	123,620	98,279	6.1%
Dépôts Totaux	546,067	531,741	509,349	422,328	2.7%
Dépôts en gourdes	199,876	185,722	182,662	152,626	7.6%
Dépôts à Vue	91,120	86,560	86,337	65,955	5.3%
Dépôts d'Épargne	64,696	60,475	59,136	51,178	7.0%
Dépôts à Terme et Autres	44,059	38,687	37,190	35,493	13.9%
Dépôts en Dollars US	346,191	346,019	326,687	269,702	0.0%
Dépôts à Vue	161,449	159,055	148,493	125,542	1.5%
Dépôts d'Épargne	111,504	116,467	111,838	88,914	-4.3%
Dépôts à Terme et Autres	73,239	70,498	66,357	55,246	3.9%
Total du Passif	677,358	655,542	632,970	520,607	3.3%
*incluant la BRH					
Dépôts US	2,633	2,577	2,776	-	2.17%
Réserves US	3,043	2,296	2,096	-	32.54%

SOURCE : FMI, BRH

- 8) **Nette baisse de rentabilité du système bancaire**, dont le profit net, sur la base des données provisoires publiées par la BRH pour les neuf premiers mois de l'année fiscale, diminue de 42.6%, portant le rendement de l'actif moyen (ROA) à 1.4% en 2024 contre 1.7% en 2023. La variation de profit entre ces deux années, provient : (i) d'une modeste augmentation de 3% de la marge nette d'intermédiation, supérieure à la hausse de 0.9% du portefeuille de crédit du système, face à (ii) une hausse de 17% des dotations aux provisions pour créances douteuses, reflet de la conjoncture difficile de l'année 2024; (iii) une baisse de 22% des commissions et autres revenus, majoritairement imputable aux « autres revenus » qui incluent entre autres les filiales de banque (-49%), (iv) une baisse des revenus de change (-26%); et (v) une croissance de 7% des dépenses d'exploitation, nettement inférieure au taux d'inflation mais incluant l'influence positive de la baisse de 6.4% du taux de change sur les dépenses en devises.

PERSPECTIVES POUR 2024-2025



L'année 2025 reste marquée du sceau de l'incertitude socio-politique et économique qui a caractérisé les 6 dernières années. Elle devrait toutefois logiquement bénéficier de certains faits marquants de la conjoncture récente, dont :

La présence et le renforcement annoncé de la Mission Multilatérale d'Appui à la Sécurité (MMAS), dont environ un cinquième des effectifs annoncés a été déployé en juin 2024. Cette mission apporte un soutien indéniable à la PNH et aux FADH mais son appui reste insuffisant pour juguler de manière sensible l'action des gangs. Elle a toutefois récemment été renforcée par l'arrivée d'un nouveau contingent de Kenyans et de plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et des Caraïbes;

Les réformes fiscales et monétaires engagées dans le cadre de l'Accord Stand-By signé en juin 2022 avec le Fonds Monétaire International, suivi de deux autres dont celui signé en juin 2024. Ces réformes ont conduit à la réduction de l'inflation et de la volatilité monétaire réalisée au cours des deux dernières années fiscales et forment les bases du nouveau budget adopté pour l'année fiscale 2024-2025 ;

La progression continue des transferts d'émigrés, conséquence de la croissance de l'accroissement de la diaspora haïtienne et de la bonne performance de l'économie américaine.

C'est dans cette optique qu'on peut comprendre les attentes de retour à une croissance de l'ordre de 0.5 à 1% du PIB réel et à une réduction de l'inflation à environ 17% contenues dans les hypothèses officielles du Budget de l'État et autres prévisions d'institutions internationales pour Haïti. Ces attentes devraient être alimentées par celles d'une croissance d'environ 6% des transferts de la diaspora et d'une reprise modérée de 5% du tourisme issue d'une amélioration de la sécurité et de la présence de la MMAS.

Sur le plan international, les prévisions actuelles du FMI lors de sa réunion d'octobre font état d'une croissance mondiale du même ordre que celle de l'an dernier, soit 3.2%, avec une croissance moins forte aux USA, soit 2.2% vs 2.8 l'an dernier. Le FMI s'attend également à une poursuite de la tendance baissière de l'inflation, qui devrait passer de 5.8 à 4.3% pour l'économie mondiale et de 2.6% à la cible visée de 2% pour les pays avancés et de 7.9 à 5.9% pour les pays émergents. Ces projections devraient conduire à une réduction progressive des taux d'intérêts sur les marchés développés, favorisant la résilience affichée depuis 2 ans par l'économie mondiale.

Le monde restera toutefois dominé par les changements politiques survenus lors des joutes électorales de l'année 2024, avec une remontée quasi-générale de partis d'orientation nationaliste, hostiles au commerce et à la migration, en particulier celui des USA placé sous la présidence de Donald J. Trump, dont les mesures annoncées incluent une nette augmentation des tarifs douaniers et des expulsions massives de migrants, susceptibles de provoquer un regain d'inflation, le maintien de taux d'intérêts élevés, avec un impact négatif sur les pays comme le nôtre qui dépendent des transferts d'émigrés pour leur subsistance. Vu toutefois les dommages que de telles mesures pourraient créer à l'économie américaine elle-même, il est logique de douter qu'elles voient effectivement le jour, du moins aux niveaux annoncés.



PERFORMANCE DU GROUPE





RÉSULTATS OPÉRATIONNELS DU GROUPE



Évolution contrastée des Dépôts et du Crédit : impact sur la Marge d'Intermédiation

- Le Portefeuille de Crédit a subi une baisse nominale de 16.7% sur un an, soit une diminution cumulée de 25.7% sur deux ans; exprimée en dollars, la baisse est de 14.9%.
- Le Portefeuille des Dépôts a cru de 1.7% contre 8.1% en 2023 ; exprimés en dollars, les Dépôts ont enregistré une hausse réelle de 3.8%.
- Cette année encore la Marge d'Intermédiation a connu une baisse de 24.7%, impactée par la situation politico-économique défavorable qui a affecté le Portefeuille de Crédit, avec une chute des Revenus d'Intérêts de 19.5% et une augmentation notable de 14.8% des Dépenses d'Intérêts.



Réduction du Coût du Risque : effet de l'assainissement du Portefeuille

- Le Coût du Risque a diminué de 30%, passant de 1,791 milliards en 2023 à 1,246 milliards de gourdes en 2024. Cette baisse est attribuable à l'assainissement du Portefeuille de Microcrédit en 2023, où les dotations pour Créances Douteuses avaient atteint 1,148 milliards de gourdes. En 2024, elles se sont réduites à 274 millions.
- Le Taux d'Improductifs au 30 septembre 2024 est de 5.12%, contre 6.25% en 2023. La couverture des improductifs s'établit à 113%, assurant ainsi une protection adéquate contre les risques de défaut.



Maîtrise des Frais Généraux : fort impact de la réduction des effectifs

- Les Frais Généraux ont diminué de 4.7%, passant de 7.6 milliards à 7.3 milliards de gourdes. Cette baisse est principalement liée à la réduction des Dépenses de Personnel (-8.8%), due à une diminution de l'effectif de 15%.
- Les autres Dépenses de Fonctionnement ont enregistré une faible diminution de 1.1%, passant de 3.34 milliards à 3.3 milliards de gourdes.
- Par ailleurs, les Primes d'Assurance ont augmenté de 19%, passant de 224 millions à 268 millions de gourdes, en raison du risque pays accru.
- La baisse du PNB ayant été plus importante que les Frais Généraux, le Coefficient d'Exploitation a régressé par rapport à l'exercice précédent passant de 69.71% à 72.83%.



Opérations de Trésorerie : recul des gains de change compensé par la hausse des Revenus de Placement

- Avec la stabilité du taux de change observée au cours de l'année, la disponibilité de la devise américaine, la réduction de la marge s'est poursuivie affectant négativement les revenus de change. Le résultat de change s'est donc établi à 1.6 milliards de gourdes contre 2.3 milliards en 2023 soit une chute de 30.7%.
- Baisse de 10.5% des autres revenus, essentiellement causé par la diminution des revenus sur les transactions de change.
- Croissance de 35% des revenus d'intérêts sur les placements locaux et à l'étranger, 1.3 milliards à 2 milliards de gourdes, permettant d'atténuer la baisse des revenus sur le portefeuille de crédit.



Recul de la Rentabilité et maintien de la solidité financière

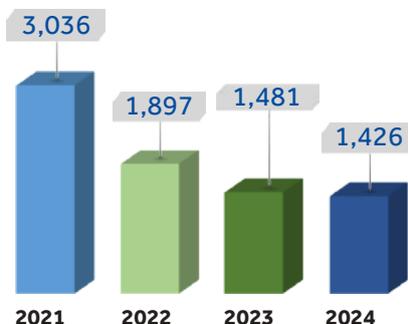
- Le ROA, qui mesure la Rentabilité des Actifs de la Banque, affiche une baisse notable à 0.55%, traduisant un recul de la capacité de la banque à générer des profits à partir de ses actifs. Cette diminution est le résultat direct de la contraction du Portefeuille de Crédit et de la baisse du Produit Net Bancaire.
- Le ROE, indicateur de la Rentabilité des Fonds Propres, passe de 11.35% en 2023 à 8.26% en 2024. Cette baisse de 27.2% reflète une réduction des bénéfices en raison de la hausse du Coût du Risque et des difficultés liées au contexte économique et sécuritaire.
- Le Ratio Cook, Ratio de Solvabilité, demeure solide à 17.32%, en légère baisse par rapport à 2023, mais toujours bien supérieur au minimum réglementaire de 14.5% imposé par la Banque Centrale. La résilience du Groupe face aux pertes enregistrées dans l'activité de microcrédit a ainsi été démontrée.

REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES RÉSULTATS

REPLI DU PROFIT AVANT IMPÔT ET DU PRODUIT NET BANCAIRE

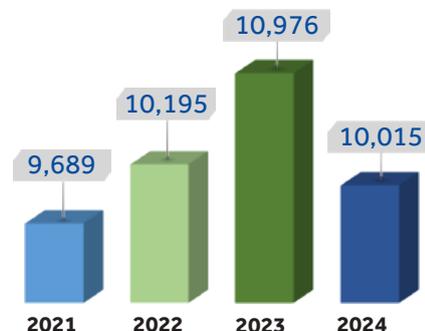
Profit avant Impôt

(en millions de gourdes)



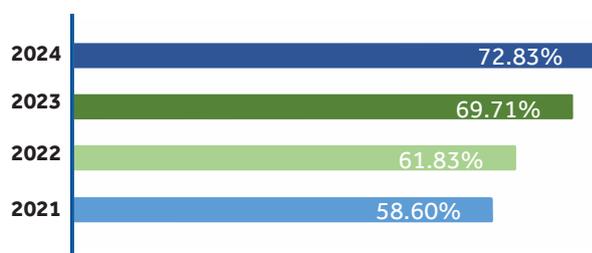
Produit Net Bancaire

(en millions de gourdes)

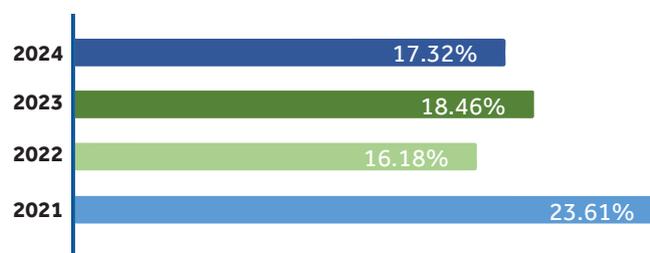


RÉDUCTION MODÉRÉE DES COÛTS RENFORCEMENT DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE

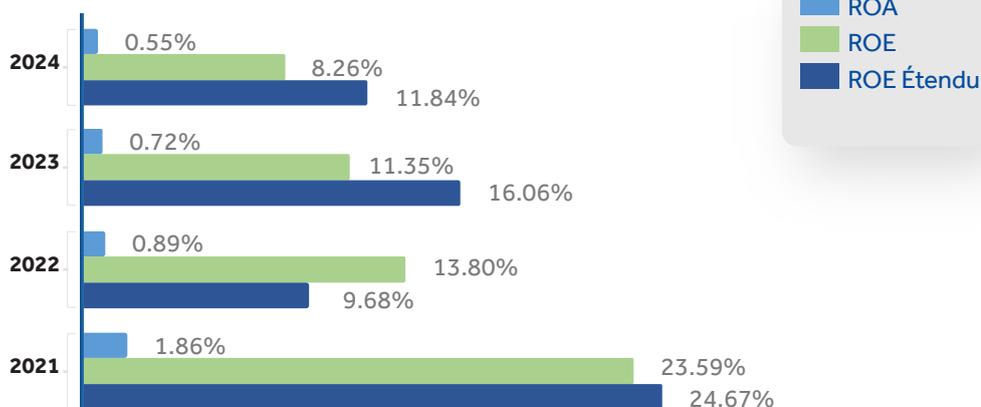
Coefficient d'Exploitation



Ratio Cooke



BAISSE DE LA RENTABILITÉ EN RAISON DU CONTEXTE ÉCONOMIQUE



CHIFFRES CLÉS

EN MILLIONS DE GOURDES

	2024	2023	2022	2021
RÉSULTATS CONSOLIDÉS				
Revenus Nets d'intérêts après Provision	4,038	3,899	3,549	4,526
Autres Revenus	4,731	5,285	4,681	4,189
Dépenses de Fonctionnement	7,295	7,651	6,304	5,678
Profits avant Impôts	1,426	1,481	1,897	3,036
Impôts sur le Revenu	444	249	523	695
Participation Minoritaire	67	(195)	(235)	(150)
Résultat Net	982	1,232	1,374	2,319
Résultat Net Étendu	1,408	1,743	1,019	2,426
Revenus Nets par Action (Gourdes)	3,052	4,758	5,365	7,804
Capital Action Libéré	300,000	300,000	300,000	300,000
BILANS CONSOLIDÉS				
Actif Total	179,207	176,447	165,654	144,549
Liquidités & Placements	120,739	116,379	100,427	86,628
Bons BRH et Bons du trésor	10,538	5,581	6,178	4,913
Autres Actifs	14,024	14,113	14,073	12,055
Portefeuille de Prêts Net	33,906	40,374	44,977	40,952
Dépôts	146,026	143,628	132,838	114,049
Autres Passifs	19,240	19,595	20,543	17,838
Dettes subordonnées	1,654	1,729	2,065	1,869
Avoir des Actionnaires	12,287	11,495	10,209	10,814
RATIOS ANALYTIQUES				
Rendement des Actifs (ROA)	0.55%	0.72%	0.89%	1.86%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	8.26%	11.35%	13.08%	23.59%
ROE avec résultat Étendu	11.84%	16.06%	9.68%	24.67%
Avoir/Actif Total	6.9%	6.5%	6.2%	7.5%
Ratio Cooke	17.32%	18.59%	16.18%	23.61%
Improductifs/Portefeuille Brut	5.12%	6.25%	4.50%	2.59%
EFFECTIFS				
Effectif Total	1,526	1,782	2,062	2,113
Actif par Employé	117,436	99,016	80,337	68,409
ACTIONNAIRES DÉTENANT 5% ET PLUS DU CAPITAL				
Roger JAAR	6.83%	6.83%	6.83%	6.83%
Joan PERRY	6.78%	6.61%	6.61%	6.61%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.38%	6.38%	6.38%	6.38%
Robert MOSCOSO	4.99%	4.99%	4.99%	4.99%

Effectuez vos transactions sur **SOGEBANKING** à tout moment !



La Carte de Débit Internationale SOGEBANK,
une Carte conçue pour VOUS !

PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE





RÉSULTATS COMMERCIAUX

	2024	2023	2022
DÉPÔTS TOTAUX (en millions de gourdes)	146,026	143,628	132,838
VARIATION DES DÉPÔTS	+1.67%	+8.1%	+16.5%
PART DE MARCHÉ*	26.60%	26.82%	25.86%
CRÉDITS TOTAUX (en millions de gourdes)	30,798	38,038	42,847
VARIATION DU CRÉDIT	-16.66%	-11.20%	+15.2%
PART DE MARCHÉ*	24.60%	26.25%	26.92%
PRÊTS IMPRODUCTIFS (en millions de gourdes)	1,385	2,500	1,737
TAUX PRÊTS IMPRODUCTIFS	4.50%	6.57%	4.05%

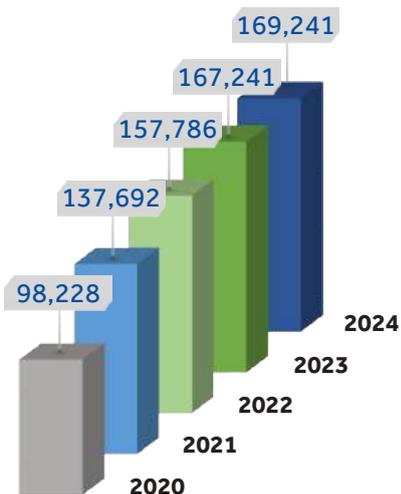
*SOURCE : BRH



REPRÉSENTATION GRAPHIQUE

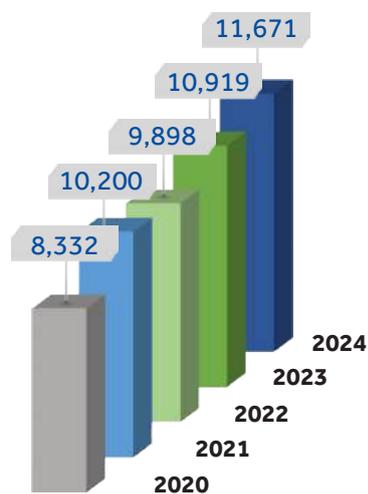
ÉVOLUTION DE L'ACTIF

(en millions de gourdes)



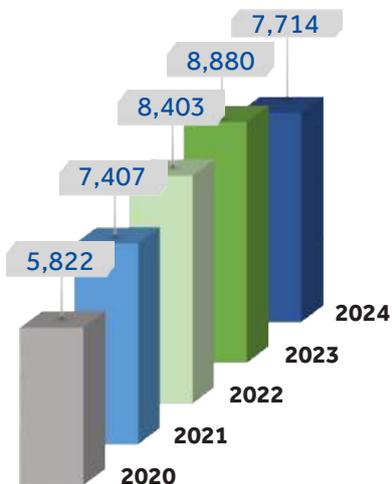
AVOIR DES ACTIONNAIRES

(en milliards de gourdes)



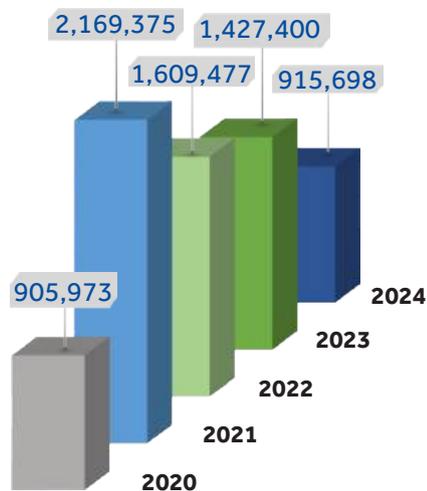
PRODUIT NET BANCAIRE

(en millions de gourdes)

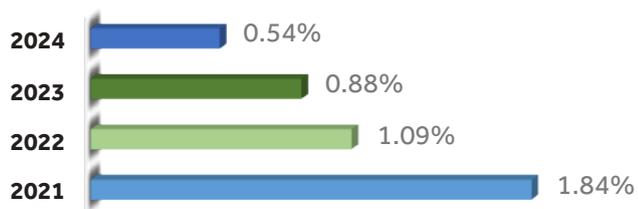


RÉSULTAT NET

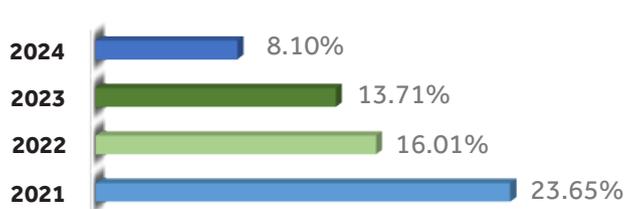
(en milliers de gourdes)



ROA



ROE



ENTITÉS DU GROUPE SOGEBANK



SOGEBANK



SOGEBEL



SOGECARTE



SOGEXPRESS



SOGESOL



**FONDATION
SOGEBANK**



SOGEASSURANCE





Une équipe qui s'engage!

- La SOGEBEL a enregistré une baisse de son profit net passant de 183.1 millions à 116.7 millions de gourdes, soit une contraction de 36% par rapport à l'exercice 2022-2023.
- Le portefeuille de crédit toutes monnaies confondues passe à 4.8 milliards de gourdes comparé à 5.3 milliards de gourdes au 30 septembre 2023.
- En dépit de la gestion proactive en matière de recouvrement, les prêts improductifs passent à 12.03% contre 4.10% en 2023.
- Avec l'application des normes comptables IFRS 9 sur les actifs financiers, la détérioration du portefeuille de crédit ainsi que les incertitudes du marché, la dotation pour perte sur prêts a connu une hausse de 78% par rapport à l'exercice précédent passant de 33.6 millions à 59.6 millions de gourdes en 2024.
- Après plus de quatre (4) années de croissance, les dépôts totaux baissent de 3%. Des virements importants vers l'étranger suite à la relocalisation de certains ménages justifient cette baisse. Le portefeuille de dépôt passe à 8,185 millions de gourdes au 30 septembre 2024 contre 8,431 millions de gourdes au 30 septembre 2023.
- La baisse du résultat net par rapport à l'exercice précédent implique une baisse des différents ratios de résultat.

	2024	2023	2022
ROE	10.64%	17.94%	18.06%
ROA	0.98%	1.55%	1.58%
Ratio Cook	13.83%	22.04%	21.82%



PRÊT MULTI-USAGES:

Facilité de crédit destinée au financement de projets divers !





- ▶ La stabilité relative du taux de change et un contrôle strict des dépenses ont favorisé une hausse significative de la rentabilité, portant le Profit Net de 56.1 millions de gourdes en 2023 à 107.8 millions en septembre (+92,22 %). Les gains sur placements au sein des sociétés du groupe constituent une partie non négligeable des profits.
- ▶ Baisse du portefeuille brut de carte de crédit d'environ 3.12% par rapport à l'exercice précédent.
- ▶ Contraction des revenus opérationnels de 5.67% par rapport à l'exercice dernier, à l'exception des commissions sur avances de fonds qui restent stables.
- ▶ Les dépenses ont globalement diminué de 7.74%.
- ▶ Les pertes de change ont aussi diminué de 67% par rapport à l'exercice précédent.

LES RÉALISATIONS

- ▶ **Projet d'automatisation du suivi des requêtes de la clientèle :** Après une année de test, la SOGECARTE a complété le développement de son application de gestion des doléances. Cette application permet de suivre le traitement d'une requête de son début jusqu'à sa complétion, et permettra de produire des rapports statistiques.
- ▶ **Migration à la dernière version du logiciel de gestion des POS de Ingenico :** La SOGECARTE a complété la migration à la dernière version du logiciel de gestion des POS de son fournisseur Ingenico, ainsi que la version adaptée pour les Hôtels et Rent-a-Car.
- ▶ **Evaluation organisationnelle de la Direction des Opérations :** Dans un souci d'améliorer son fonctionnement, la SOGECARTE a procédé à l'évaluation organisationnelle de sa Direction des Opérations, responsable de toute la gestion technique et opérationnelle de l'institution.
- ▶ **Analyse sur l'opportunité d'Externalisation (outsourcing) des Opérations techniques de la SOGECARTE :** Le Management a produit durant l'exercice une étude approfondie sur les avantages et inconvénients que pourrait apporter l'externalisation (outsourcing) des opérations techniques de la SOGECARTE.
- ▶ **Renforcement de son programme de Carte Prépayée :** Durant l'exercice 2023-2024, pour pallier les difficultés financières croissantes de la clientèle demanderesse de crédit, la SOGECARTE a accentué son programme d'émission de cartes prépayées et cartes cadeau.



- Pour l'exercice 2023-2024, la SOGEXPRESS a réalisé un profit net de 361.6 millions de gourdes, en baisse de 24.82% par rapport à l'exercice précédent.
- Performance transferts internationaux:
 - Le marché des transferts reçus a connu une croissance annuelle de 10.7% pour un volume total de plus de 3.6 milliards de dollars. La SOGEXPRESS a encore gagné des parts de marché passant de 19.8% à 22.3%.
 - Le marché des transferts expédiés a connu une décroissance de plus de 11.6% avec un volume de 282.6 millions de dollars. La SOGEXPRESS maintient sa position de leader sur ce segment en augmentant ses parts des parts de marché passant de 40.2% à 41.2%.





Se mèt teren an nan zafè kredi !



- La restructuration des opérations entamées au cours de l'exercice 2022-2023 sous la supervision de la maison mère, a permis à la SOGESOL de réduire de manière importante le niveau de pertes qui s'est établi, à la fin de l'exercice 2023-2024, à 223.8 millions de gourdes contre 1,131 millions en septembre 2023.
- En février 2024, la SOGESOL a arrêté tous nouveaux décaissements pour se concentrer uniquement sur le recouvrement des prêts actifs et radiés.

**TRANSFORMEZ
VOS RÊVES
EN RÉALITÉ.**

**DEMANDEZ UN
CRÉDIT À LA CONSOMMATION
SOGEBANK**



Vous n'êtes plus seul.



L'exercice 2023-2024, de manière prévisible, s'est déroulé dans un contexte difficile ponctué de violences et de grandes incertitudes durant les périodes d'accalmie.

Conséquences pour la SogeAssurance

- Durcissement des conditions de réassurance et frilosité des partenaires internationaux à l'égard d'Haïti ;
- Poursuite de la contraction des portefeuilles assurance dommages (Auto et Immo) ;
- Maintien d'un niveau d'inflation très élevé ;
- La sévérité des sinistres, notamment, ceux découlant des périodes de troubles successives.

Impact sur les résultats

- Baisse de l'actif de 3% (rapports audités) ;
- Baisse de 8% de nos engagements sur le territoire national ;
- Baisse de 25% de nos revenus bruts audités.

Aspect Organisationnel

Continuation des différents chantiers entrepris durant l'exercice précédent consistant à renforcer nos capacités à relever les défis auxquels nous aurons à faire face au fur et à mesure que nous avançons.

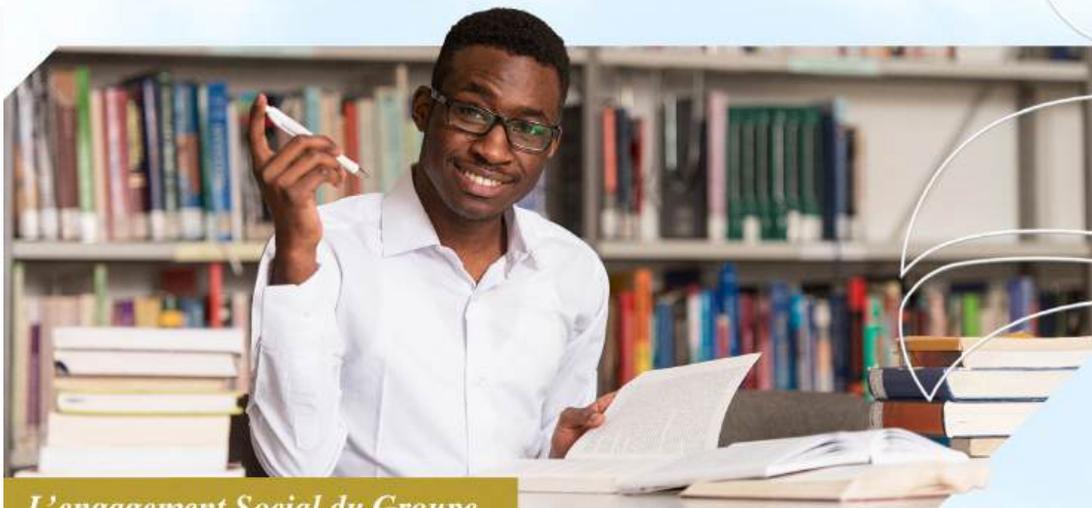
- Refonte organisationnelle et renforcement des équipes occasionnant une réduction de 13.5% des dépenses ;
- Mise à jour du manuel de procédures ;
- Renforcement du respect des normes de conformité.

SOGEVIE

NOS PRODUITS D'ASSURANCE VIE

SogeVie Collective • SogeVie Homme Clé
SogeVie Crédit • SogeVie Temporaire





L'engagement Social du Groupe



MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA FONDATION SOGEBANK

Chers Actionnaires,

Malgré l'état du pays, votre Fondation a travaillé. Elle est toujours active et toujours à l'écoute de notre communauté. Cependant, la conjoncture socio-politique complexe dans laquelle nous avons évolué en 2024 a beaucoup impacté les plans de la Fondation.

Du plus nanti au plus pauvre, la contraction économique n'a épargné personne. SURVIE, SOLIDARITE et RESILIENCE sont des mots qui, en 2024, ont pris tout leur sens. Et l'année 2025 ne s'annonce pas plus encourageante mais gardons espoir ! La grande question : pouvons-nous encore tenir ?

Consciente des difficultés énormes que la crise produit, même au sein du Groupe SOGEBANK, la Fondation a demandé en mai 2024, en guise de solidarité, de réduire de moitié la dotation mensuelle de 5 millions de gourdes qui lui était attribuée. C'est donc avec un budget restreint que nous avons terminé l'année fiscale.

A l'heure où, chacun s'interroge sur son avenir, celui de sa famille, celui du pays, sachant que le combat du Groupe SOGEBANK est de grandir et gagner des parts de marché, notre devoir à la Fondation est de rester créatif pour rendre l'environnement propice au redémarrage, faciliter les opportunités d'embauche par le biais des programmes d'éducation et protéger précieusement, dans la communauté, le capital CONFIANCE qui est une marque phare du Groupe SOGEBANK. C'est ce à quoi a travaillé la Fondation, bras social du Groupe SOGEBANK, à travers ses programmes.

Avant de poursuivre, je tiens à prendre le temps de saluer le départ de Jean Bordes CHÂTEL, trésorier au Conseil d'Administration de la Fondation et trésorier au Conseil des Pavillons de l'Age d'Or (PAO). Jean Bordes CHÂTEL nous a quittés brutalement un matin de novembre après 27 années passées à la SOGEBANK. Dès mon arrivée à la Fondation, il a été présent pour me conseiller tant dans mes choix stratégiques que dans mes écrits que je ne manquais jamais de lui soumettre pour avis. Jean Bordes CHÂTEL a su, par sa sagesse et ses connaissances, inscrire sa marque au sein du Groupe SOGEBANK.

En 2024, la Fondation, outre l'éducation qui demeure le premier poste de dépense, a investi dans les domaines de l'entrepreneuriat, des activités sociales, de la santé, de la culture et du sport.

L'Éducation reste toujours la priorité avec 36% des dons. Seul vrai ascenseur social, l'éducation devrait être la préoccupation de tous. Nos ressources quittent le pays, les rares écoles et universités luttent pour garder un certain niveau. La Fondation SOGEBANK doit continuer d'investir et maintenir cette structure.

Nos programmes en éducation, en dehors de la construction de classes supplémentaires à La Montagne, de la distribution de livres aux écoliers de SAKALA Cité Soleil et de la participation au programme de renforcement de l'école professionnelle TIMKATEC, sont :

« SOGEBANK bò kote Etidyan » en partenariat avec HELP (Haitian Education and Leadership Program) qui s'adresse aux étudiants universitaires et en brevet technique (formation professionnelle).

Dans ce partenariat, la Fondation accompagne les bénéficiaires, leur offre des stages, identifie les meilleurs et les plus motivés afin d'offrir un plan de relèvement aux entités locales et aux ressources humaines du Groupe.

SOGLEKOL: programme de bourse aux écoliers tirés au sort pour les parents clients du Groupe SOGEBANK et pour les Collaborateurs à l'occasion de la rentrée des classes, malheureusement non réalisé au cours de cet exercice à cause du contexte social.

En deuxième poste de dépense (26% de notre portefeuille de dons): **l'Assistance Sociale**. La demande est immense. L'action de la Fondation a porté sur des subventions à des employés du Groupe suite à leur délogement, à des supports financiers au personnel démuné des PAO, à une levée de fonds à travers la Fondation Ayiti Community Trust et une participation aux activités de GRAHN. Aujourd'hui, il est impossible d'offrir un travail à tous. L'assistance sociale reste une goutte d'eau dans cet océan de misère.

Troisième poste de dépense cette année, **la Santé** : 14 % de nos dons. Participation à la foire de la santé pour les familles les plus vulnérables de certains quartiers difficiles, journées de dépistage des cancers du sein et du col de l'utérus, projet de réadaptation d'enfants et d'adultes handicapés.



Foire de la Santé - Personnel médical



Foire de la Santé - Infirmière en action

Suivent les programmes en **Sport** (10%) qui participent au bien-être physique mais aussi et surtout mental de tout un chacun. 3 programmes : « Panyè Lapè » offrant un encadrement spécial à plus d'une centaine d'enfants pendant les vacances d'été, programme de formation des entraîneurs de niveau 1, sponsor aux olympiades d'échec à Budapest.

Le programme d'**Entreprenariat** (9%) avec le support au Centre de Promotion des Femmes Ouvrières, enfin le programme **Culture** (4%) support de la Fondation à l'école de musique Sainte Trinité pour son orchestre philharmonique, support à Réginald Policard pour la réalisation et diffusion de son dernier album.



Olympiades d'Echec à Budapest



Fondation J'aime Haïti - Panyè Lapè

LES PAVILLONS DE L'ÂGE D'OR

Les PAO ont dû faire face au marasme économique qui touche tous les foyers et, par conséquent, affecte leur capacité à subvenir à la prise en charge de leurs parents. Du retard de paiement à l'incapacité de payer et, pour beaucoup de nouveaux candidats, le choix de reporter la décision d'entrer aux PAO, tout cela a affecté un taux d'occupation habituellement proche de 80% mais aujourd'hui de moins de 50%. Cela, ajouté aux dépenses incompressibles et aux dépenses extraordinaires, les PAO ne résistent que grâce au support de la Fondation.

Les PAO ont 21 ans et la Fondation a pris l'engagement, quoiqu'il en coûte, de les aider à rester la référence dans l'offre de service aux personnes âgées contribuant à pérenniser la vision de Gérard MOSCOSO, initiateur de ce projet social.

Je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration des PAO, Mme Isabel Dufort (Présidente et Secrétaire), Mme Martine MOSCOSO (Vice-Présidente), Mme Gladys SASSINE et Mme Jacquemine LÉON, toutes deux Membres.

Un grand merci à Mme Christine LÉGER, nouvellement arrivée, Trésorière du Conseil d'Administration de la Fondation depuis le départ de Jean Bordes CHÂTEL, pour son aide aux PAO. Son arrivée au Conseil de la Fondation ajoutée à la présence de Valérie MATHON et à celle de Stéphanie B. THOMPSON confirme la volonté du Conseil actuel de préparer la transition, le passage de flambeau à la nouvelle génération.

Un grand merci au Dr. Myriam B. SÉVÈRE, Directrice des PAO, qui gère sans reproche dans des conditions difficiles.

UN MOT SUR LA GRANDE FONDATION HAITI, GFH

En 2019 pour rappel, la Fondation SOGEBANK avait pris l'initiative de lancer l'idée d'un regroupement de fondations dans le but d'avoir un impact plus visible de l'action du secteur privé haïtien dans la vie de la nation. Aujourd'hui, la GFH compte dix membres fondateurs avec une vision et une mission communes. Tous les membres fondateurs ont signé les statuts et se sont engagés moralement et financièrement dans cette nouvelle et noble aventure. Nous avons un Conseil d'Administration élu et des réunions périodiques à la recherche d'une action à entreprendre visible au niveau national. La GFH souhaite accueillir toutes les fondations actives haïtiennes et de la diaspora. Le mécénat haïtien structuré se construit enfin !

Pour finir, je tiens à remercier le Conseil d'Administration de la Fondation, Mr Robert MOSCOSO (Vice-Président), Mme Stéphanie Bourjolly THOMPSON (Secrétaire), Mme Christine LÉGER (Trésorière), Mme Valérie MATHON (Membre) ainsi que celui des Pavillons de l'Âge d'Or pour leur énorme engagement social sans rémunération.

Je remercie également le Directeur des Activités Sociales Mme Nadège B. JACQUES pour le travail exceptionnel accompli sans reproche.

Chers Actionnaires, merci de votre confiance, vous pouvez compter sur notre disponibilité et nos conseils pour accompagner l'ensemble des projets que vous souhaiteriez soumettre à la Fondation.

Dr Michel THÉARD, Président de la Fondation SOGEBANK.

PAO | *Les Pavillons
de l'Âge d'Or*

**Confiez-nous vos parents
et offrez-leur une retraite
épanouie et sereine.**



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



488,922,0



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGE BANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2024

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

30 SEPTEMBRE 2024

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilan Consolidé	4
Etat Consolidé du Résultat Net	5
Etat Consolidé du Résultat Global	6
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
Etat Consolidé des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	10-13
Note 3 Principales conventions comptables	13-33
Note 4 Gestion des risques	34-48
Note 5 Liquidités	49
Note 6 Bons BRH et bons du Trésor, net	50
Note 7 Placements à l'étranger, net	50-53
Note 8 Placements locaux, net	53-56
Note 9 Contrats à terme de devises	56
Note 10 Prêts, net	57-70
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives	71-73
Note 12 Immobilisations, net	74-75
Note 13 Biens immobiliers hors exploitation	75-78
Note 14 Achalandage	79
Note 15 Autres éléments d'actif, net	80-81
Note 16 Dépôts	81-83
Note 17 Emprunts – institutions financières	83-84
Note 18 Autres éléments de passif	85
Note 19 Dettes subordonnées	86-87
Note 20 Capital-actions	87
Note 21 Dotation aux pertes de crédit	87
Note 22 Sociétés du groupe et participation minoritaire	88-90
Note 23 Salaires et autres prestations de personnel	91
Note 24 Impôts sur le revenu	91-93
Note 25 Engagements et passif éventuel	94-95
Note 26 Opérations avec des apparentés	95
Note 27 Cessation des activités de la Sogesol	96

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2024, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre, Cabinet d'Experts - Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon

Port-au-Prince, Haïti

Le 17 janvier 2025

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Bilan Consolidé
30 septembre 2024
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2024	2023
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	81,842,491	82,458,328
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6	10,537,527	5,580,671
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7	37,196,366	32,273,127
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8	1,700,082	1,647,944
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9	1,156,897	1,188,039
PRÊTS	10	36,520,879	43,823,709
Provision pour pertes de crédit attendues		(2,614,615)	(3,450,120)
PRÊTS, NET		33,906,264	40,373,589
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11	873,047	1,130,521
IMMOBILISATIONS, NET	12	4,006,172	3,999,687
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	13	3,953,929	3,953,885
Achalandage	14	495,352	495,352
Autres éléments d'actif, net	15	3,496,988	2,880,504
Acceptations		42,137	465,784
		7,988,406	7,795,525
TOTAL ACTIF	G	179,207,252	176,447,431
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	16	146,025,866	143,627,789
AUTRES			
Contrats à terme de devises	9	915,508	941,956
Obligations locatives	11	963,926	1,285,755
Emprunts – institutions financières	17	3,526,132	4,004,546
Autres éléments de passif	18	13,792,235	12,897,690
Engagements - acceptations		42,137	465,784
		19,239,938	19,595,731
DETTES SUBORDONNÉES	19	1,653,977	1,728,967
TOTAL PASSIF		166,919,781	164,952,487
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	20	3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis		5,177,908	4,599,859
Réserves		3,504,305	3,314,960
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		11,682,213	10,914,819
Participation minoritaire	22	605,258	580,125
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES		12,287,471	11,494,944
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	179,207,252	176,447,431

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**État Consolidé du Résultat Net****Exercice terminé le 30 septembre 2024****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat net par action)**

	Notes	2024	2023
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	4,303,514	5,344,067
Bons BRH et bons du Trésor, placements et autres		<u>2,002,985</u>	<u>1,348,638</u>
		6,306,499	6,692,705
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		817,417	711,811
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>204,677</u>	<u>290,324</u>
		1,022,094	1,002,135
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotation aux pertes de crédit	21	<u>(1,246,481)</u>	<u>(1,791,126)</u>
		4,037,924	3,899,444
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		3,957,774	3,749,189
Gain de change		1,620,503	2,336,879
Dépenses d'opérations		(1,418,459)	(1,319,692)
Récupérations sur prêts radiés		357,166	193,907
Gain sur instruments financiers		70,889	195,454
Autres, net		<u>143,089</u>	<u>129,737</u>
		4,730,962	5,285,474
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		8,768,886	9,184,918
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	23	3,490,868	3,828,406
Frais de locaux, matériel et mobilier		1,255,920	1,270,198
Amortissement	12	495,166	478,658
Autres dépenses de fonctionnement		<u>2,052,621</u>	<u>2,074,169</u>
		7,294,575	7,651,431
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>47,500</u>	<u>52,500</u>
		7,342,075	7,703,931
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		1,426,811	1,480,987
Impôts sur le revenu	24	444,394	248,800
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
		982,417	1,232,187
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK			
		915,700	1,427,400
Résultat net attribuable aux minoritaires		66,717	(195,213)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	982,417	1,232,187
Résultat net par action équivalente de capital libéré	G	3,052	4,758

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.**État Consolidé du Résultat Global****Exercice terminé le 30 septembre 2024****(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes, à l'exception du résultat global par action)**

	Note	2024	2023
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	915,700	1,427,400
Résultat net attribuable aux minoritaires		66,717	(195,213)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		982,417	1,232,187
<i>Éléments du résultat global</i>			
Plus- value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	24	611,766	766,932
Effet de change sur la plus - value non réalisée des placements à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global	24	(2,755)	(36,272)
Effet de conversion de la filiale étrangère		(521)	5,993
Effet des impôts sur le revenu relatif aux éléments du résultat global	24	(182,703)	(219,198)
<i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i>		425,787	517,455
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		1,408,204	1,749,642
Résultat global attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,341,487	1,944,855
Résultat global attribuable aux minoritaires		66,717	(195,213)
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	G	1,408,204	1,749,642
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	4,471	6,482

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

	Notes	Réserves						Participation minoritaire	Total
		Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion filiale étrangère		
Solde au 30 septembre 2022	G	3,000,000	4,438,948	952,572	1,012,149	487,737	2,688	314,917	10,209,011
Etat du résultat global de l'exercice :									
Résultat net de l'exercice		-	1,427,400	-	-	-	-	(195,213)	1,232,187
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	536,852	-	-	-	-	-	536,852
Effet de change sur la plus-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(25,390)	-	-	-	-	-	(25,390)
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(285,576)	285,576	-	-	-	-	285,576
Virement de la réserve de réévaluation – terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	101,640	-	(101,640)	-	-	-	(101,640)
Effet de conversion - filiale étrangère et ajustements		-	-	-	-	-	5,993	-	5,993
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(669,885)	-	-	669,885	-	-	669,885
Total		-	1,085,041	285,576	(101,640)	669,885	5,993	(195,213)	1,749,642
Transactions avec les actionnaires :									
Dividendes en espèces		-	(412,200)	-	-	-	-	(39,240)	(451,440)
Quote-part additionnelle des pertes cumulées nettes de Sogesol	22 (a)	-	(513,285)	-	-	-	-	513,285	-
Récupération du surplus d'apport - minoritaires	22 (a)	-	10,498	-	-	-	-	(10,498)	-
Dissolution - minoritaires		-	-	-	-	-	-	(2,981)	(2,981)
Quote-part des frais d'augmentation de capital		-	(9,143)	-	-	-	-	(145)	(9,288)
Total		-	(924,130)	-	-	-	-	460,421	(463,709)
Solde au 30 septembre 2023	G	3,000,000	4,599,859	1,238,148	910,509	1,157,622	8,681	580,125	11,494,944

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2024
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Réserves									
	Notes	Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Effet de conversion filiale étrangère	Total réserves	Participation minoritaire	Total
Solde au 30 septembre 2023	G	3,000,000	4,599,859	1,238,148	910,509	1,157,622	8,681	3,314,960	580,125	11,494,944
Etat du résultat global de l'exercice :										
Résultat net de l'exercice		-	915,700	-	-	-	-	-	66,717	982,417
Plus-value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	428,236	-	-	-	-	-	-	428,236
Effet de change sur la plus-value des placements à l'étranger détenus à la juste valeur, net d'impôts	24	-	(1,928)	-	-	-	-	-	-	(1,928)
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales		-	(198,352)	198,352	-	-	-	198,352	-	-
Virement de la réserve de réévaluation – terrains et immeubles Sogebank et filiales		-	20,318	-	(20,318)	-	-	(20,318)	-	-
Effet de conversion - filiale étrangère et ajustements		-	8,835	-	-	-	(9,356)	(9,356)	-	(521)
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	(20,667)	-	-	20,667	-	20,667	-	-
Total		-	1,152,142	198,352	(20,318)	20,667	(9,356)	189,345	66,717	1,408,204
Transactions avec les actionnaires :										
Dividendes en espèces		-	(554,500)	-	-	-	-	-	(40,875)	(595,375)
Quote-part additionnelle des pertes cumulées nettes de Sogesol, net des ajustements des filiales	22 (a)	-	(19,593)	-	-	-	-	-	32,901	13,308
Dissolution - minoritaires	22 (a)	-	-	-	-	-	-	-	(33,610)	(33,610)
Total		-	(574,093)	-	-	-	-	-	(41,584)	(615,677)
Solde au 30 septembre 2024	G	3,000,000	5,177,908	1,436,500	890,191	1,178,289	(675)	3,504,305	605,258	12,287,471

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé des Flux de Trésorerie
Exercice terminé le 30 septembre 2024
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2024	2023
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	982,417	1,232,187
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	1,246,481	1,791,126
Amortissement des immobilisations	12	495,166	478,658
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	230,782	233,557
Intérêts sur obligations locatives	11	48,949	74,875
Effet de change sur obligations locatives	11	(18,010)	192,435
Effet de change – instruments financiers		(51,708)	127,368
Perte sur dispositions d'immobilisations		19,648	36,214
(Plus) moins - valeur sur les biens immobiliers hors exploitation	13	(7,130)	41,461
Plus - valeur non réalisée sur placements locaux	8 ii)	-	(198,507)
Résiliation de contrats de loyers		(82,397)	(11,183)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		2,398,077	10,790,209
Diminution des prêts, net		5,326,869	2,721,644
(Augmentation) diminution des bons BRH et bons du Trésor, net		(4,956,856)	596,888
Augmentation des placements, net		(4,550,644)	(6,040,558)
Contrats à terme de devises, net		4,694	32,106
Paiements de loyers	11	(243,679)	(483,284)
Diminution des emprunts		(478,414)	(298,784)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation		(23,116)	(2,129,384)
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		30,202	-
Variations des autres éléments d'actif et de passif		1,031,833	2,845,852
Impôts sur le revenu payés		(806,514)	(1,243,571)
Liquidité provenant des activités d'exploitation		596,650	10,789,309
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(521,606)	(797,685)
Dissolution - minoritaires		(20,302)	(2,981)
Quote-part de l'effet de conversion – filiale étrangère		(214)	5,993
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(542,122)	(794,673)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes en espèces		(595,375)	(451,440)
Diminution des dettes subordonnées		(74,990)	(335,726)
Frais augmentation de capital		-	(9,288)
Liquidités utilisées dans des activités de financement		(670,365)	(796,454)
(Diminution) augmentation nette des liquidités		(615,837)	9,198,182
Liquidités au début de l'exercice		83,633,970	65,074,822
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		(1,175,642)	8,185,324
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	81,842,491	82,458,328

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) est une société anonyme détenue par des hommes et femmes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGEBANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGEBANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGEBANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGEBANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGEBANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont :

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGEBEL**) filiale à **45.5%** avec **77.5%** de droits de vote
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGEFAC**) filiale à **100%**
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGECARTE**) filiale à **100%**
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGESOL**) filiale à **100%** et **97.94%** aux 30 septembre 2024 et 2023.
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGEXPRESS**) filiale à **82.41%** de Sogebank et **17.59%** sont détenus par Sogecarte
- **LAKAY EXPRESS INC.** filiale étrangère à **100 %** de **SOGEXPRESS**
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGEASSURANCE**) filiale à **95.00%** de Sogebank **5.00%** sont détenus par Sogecarte
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**) (société en voie de dissolution) filiale à **100%**.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de SOGEBANK et de ses filiales (le Groupe SOGEBANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 20 février 2025.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) **BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)**

(b) **Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des instruments de capitaux propres à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations, dépôts à terme et fonds mutuel à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres dans des sociétés locales détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 12**) et des placements en immobilier (**note 13**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (f), (i) et (k))**.

(c) **Monnaie de présentation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) **Estimations et jugement**

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Bons BRH et bons du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux, net
Note 9	Contrats à terme de devises
Note 10	Prêts, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
Note 12	Immobilisations, net
Note 13	Biens immobiliers hors exploitation
Note 14	Achalandage
Note 15	Autres éléments d'actif, net.

Depuis 2023, l'économie haïtienne subit les chocs d'un environnement externe hostile causant des entraves importantes à la libre circulation des biens et des services, affectant ainsi le fonctionnement des entreprises privées et des services de l'État, et causant une augmentation induite des prix des biens et services.

Dès 2023, en vertu de la norme comptable IAS 29 "Information Financière dans les Économies Hyperinflationnistes", cette situation avait résulté au classement d'Haïti, par les grandes firmes d'audit internationales, au titre d'économie hyperinflationniste puisque, comme élément déclencheur, le taux d'inflation cumulé sur trois ans excédait pour la première fois la barre de 100%, soit 105%.

Ce classement IAS 29 par les grandes firmes d'audit internationales perdure au 30 septembre 2024, mais n'est toujours pas encore adopté par les autorités monétaires en Haïti ou par la grande majorité des entités locales vu que la hausse de l'indice d'inflation, élément déclencheur de ce classement, est due à un contexte jugé temporaire. En effet, les facteurs suivants laissent croire en un avenir amélioré :

- Un gouvernement de transition a été mis en place, assisté par une force multinationale, pour renforcer le climat de sécurité et conduire à des élections démocratiques ;

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

- Une baisse du taux d'inflation en glissement annuel de 31.8% en 2023 à 27.8% en 2024 ;
- Une diminution du taux de change de la gourde par rapport au dollar, soit un taux moyen de 141 gourdes pour un dollar US pour l'exercice 2023 comparé à un taux moyen de 132 gourdes pour un dollar US pour 2024.

Au cas où la situation ne s'améliore pas, la Banque reverrait ses états financiers à la lueur des exigences de IAS 29 qui préconise également l'application concurrente par toutes les entités évoluant dans une économie où la norme s'applique.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Sogebank ont été préparés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Principes de consolidation (suite)

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques inter-sociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

En cas de modification de la participation de la Maison Mère dans la filiale, les valeurs comptables des participations ne donnant pas le contrôle sont ajustées pour refléter la modification de participation respective dans la filiale. Toute différence entre le montant de l'ajustement aux participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisée directement aux capitaux propres.

Lorsque la Société cède le contrôle d'une filiale, elle décomptabilise les actifs et passifs de la filiale ainsi que la participation minoritaire à la date de cession de contrôle ; elle comptabilise la participation conservée à la juste valeur à la date de cession de contrôle, avec une contrepartie à l'état du résultat net. Cette valeur devient la nouvelle base de coût des titres de participation dans cette entité.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les états financiers de la filiale étrangère Lakay Express Inc., exprimés en dollars US, sont reflétés dans la monnaie de présentation des états financiers consolidés. Tous les éléments d'actif et de passif de la filiale étrangère sont convertis en monnaie locale au taux de clôture à la date du bilan et les revenus et dépenses sont convertis au taux moyen de l'exercice approchant les taux en vigueur aux dates des transactions. Les écarts de change sont inscrits au compte effet de conversion - filiale étrangère à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est fondée sur la variation de la qualité de crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale et prend en considération sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur Brut).
- Les troubles politiques avec des conséquences économiques importantes pour le pays qui ont entravé la libre circulation dans certaines zones du pays, affecté le pouvoir d'achat des consommateurs et décapitalisé plusieurs entreprises.
- Les sanctions prises par certains pays contre des agents politiques et économiques en Haïti accentuant le climat d'incertitude et de crise.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les changements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 s**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 15**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net (**note 21**).

(d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires.
- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

Pour la juste valeur des instruments de capitaux propres, inclus dans les placements locaux, la Banque se réfère aux informations financières disponibles (ie : valeur comptable récente des actions ou valeur de transactions récentes similaires sur le marché). Pour l'évaluation des terrains et immeubles inclus dans les immobilisations et les placements en immobilier, la Banque a retenu les services d'experts en immobiliers. La Direction a travaillé en collaboration avec ces experts pour évaluer les techniques utilisées et les données appropriées en fonction des conditions du marché.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

i) Au coût amorti. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations dans des institutions locales (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces placements sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

*ii) **Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières et d'un fonds mutuel (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

*iii) **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans des sociétés étrangères (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-values non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et aux bénéfices non répartis à l'avoir des actionnaires. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées au résultat net.

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale aux troubles politiques et économiques qui ont affecté certains secteurs économiques. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui au terme du moratoire, se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de Cartes de crédit et de Micro-crédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont impayés entre 180-270 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

Pour les portefeuilles de Cartes de crédit, Micro-crédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état consolidé du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3s**).

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de l'IFRS 16.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat consolidé net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, relatifs aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées à cette date aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 u**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit :

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements et logiciels informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations (suite)

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus ou reclassifiés aux placements en immobilier, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(j) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant : les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction. Cette valeur devient la nouvelle base de coût en tenant compte des modalités des datations conditionnelles ou d'accords de rétrocession de plus-value sur ces biens en cas de revente au cours d'une période déterminée.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(j) **Propriétés détenues pour revente (suite)**

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) **Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminée, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs sont révisées à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants. Ces justes valeurs prennent en considération les modalités des datations conditionnelles ou des accords de rétrocession.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct, réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(l) Achalandage

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'achat pur et simple. Le prix d'acquisition est alloué aux actifs et passifs identifiables acquis en fonction de la juste valeur. L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(m) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(n) Contrats à terme de devises

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats à terme de devises respectifs.

(o) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(p) **Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(q) **Surplus d'apport**

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(r) **Réserve légale**

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année, à partir des bénéfices non répartis, en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

(s) **Réserve générale pour pertes sur prêts**

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) Réserve sur biens immobiliers hors exploitation

La réserve sur biens immobiliers hors exploitation est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elle est constituée de ce qui suit :

- À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(u) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation - terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Dans le cas de transfert ou de dispositions des terrains et immeubles réévalués, les réserves constituées préalablement sont virées aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) **Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation (suite)**

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(v) **Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH et les bons du Trésor, les placements locaux et à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(w) **Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(x) **Impôts sur le revenu**

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(x) **Impôts sur le revenu (suite)**

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif :

- L'impôt reporté résultant de la réévaluation des terrains et immeubles qui pour les terrains sera renversé à leur disposition et pour les immeubles est amorti annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués ;
- L'impôt reporté sur la plus-value des placements en immobilier qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif à la plus-value des placements à l'étranger et des placements locaux gardés à la juste valeur qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif aux contrats de location : actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives, qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

(y) **Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2024 et 2023, à 40% sur les passifs en gourdes et 53% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont, pour 2024 et 2023, de 28.5% pour les passifs en gourdes et 41.5% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(z) **Résultat net par action équivalente de capital libéré**

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(aa) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

En date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2024. Elles n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de SOGEBANK. Ce sont principalement :

Modifications d'IAS 1

Classification de passifs comme courants ou non courants

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2024. Les modifications précisent que la classification de certains passifs comme courants ou non courants pourrait changer. De plus, les sociétés pourraient devoir fournir de nouvelles divulgations sur les passifs assujettis à des clauses restrictives.

Modifications d'IAS 7 et IFRS 7

Accords de financement des fournisseurs

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2024. Les modifications requièrent l'ajout d'informations additionnelles sur les accords de financement avec des fournisseurs, qui permettront de mieux évaluer l'incidence sur les flux de trésorerie.

Modification d'IFRS 16

Obligations locatives découlant d'une cession de bail

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2024. Cette modification affecte comment traiter les paiements variables découlant d'une cession de bail. Elle introduit un nouveau modèle comptable pour les paiements variables.

Modification d'IAS 21

Taux de change de monnaies étrangères

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2025. Cette modification clarifie comment une société estime un taux de change courant lorsqu'une devise manque d'échangeabilité.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(aa) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application (suite)

Modification d'IFRS 9 et IFRS 7

Classification et évaluation des instruments financiers

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2026. Les modifications comprennent des indications sur le classement des actifs financiers, y compris ceux qui comportent des caractéristiques conditionnelles. Les sociétés seront désormais tenues de fournir des informations supplémentaires sur les actifs et les passifs financiers qui ont des caractéristiques conditionnelles.

IFRS 18

États financiers : présentation et divulgation

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2027, IFRS 18, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers, apportera plus de cohérence dans la façon dont les sociétés présentent leurs résultats et leurs flux de trésorerie. Cela inclut également la communication de certaines mesures «non conformes aux IFRS», notamment les Mesures de Performance Choies par la Direction (MPCD), qui feront désormais partie des états financiers audités.

IFRS 19

Simplification du reporting des filiales qui n'ont pas d'exigences de redevabilité à l'égard du public

Applicable aux exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2027. Une filiale qui n'a pas de redevabilité à l'égard du public et dont la société mère produit des comptes consolidés selon les IFRS est autorisée à appliquer IFRS 19 qui pourra considérablement réduire l'étendue de leur divulgation.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

États financiers consolidés et participations dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur de ces modifications qui traitent de la vente et de l'apport d'actifs entre investisseurs et entreprises associées, et coentreprises.

La Direction ne prévoit pas que l'entrée en vigueur de ces normes et modifications aura une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque dans les exercices futurs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants du Groupe SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et porte la responsabilité globale de la bonne gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK. Il revient ainsi au Conseil d'Administration de définir les grandes lignes de l'organisation des activités liées à la gestion des risques.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux «trois lignes de défense» selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la BRH.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté en décembre 2017, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit, le Comité de Crédit et le Comité de Conformité AML.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché et de réputation, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établie.

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur, en tenant compte des risques liés aux emprunteurs. En plus, certains aspects environnementaux et sociaux sont également analysés, de même que les blanchiments des avoirs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie et le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de crédit, opérationnels, de conformité (AML et réglementaire), juridiques, de liquidité et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts.

L'identification et la gestion des risques susmentionnés sont assurées par les différentes directions exécutives de risques travaillant sous la supervision de la Direction Générale, à l'exception du risque AML dont le suivi est assuré par le comité AML formé d'administrateurs.

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit :

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le Groupe SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités ; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2024 et 2023.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	67,791,198	-	-	-	67,791,198
Dépôts d'épargne		54,654,947	-	-	-	54,654,947
Dépôts à terme		<u>3,496,806</u>	<u>10,679,252</u>	<u>5,454,995</u>	<u>3,948,668</u>	<u>23,579,721</u>
Total dépôts		<u>125,942,951</u>	<u>10,679,252</u>	<u>5,454,995</u>	<u>3,948,668</u>	<u>146,025,866</u>
Emprunts (note 17)		-	99,350	947,752	2,479,030	3,526,132
Contrats à terme de devises (note 9)		-	792,709	-	122,799	915,508
Obligations locatives (note 11)		12,448	64,874	226,496	660,108	963,926
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 18)		7,208,748	246,119	4,102	4,532,538	11,991,507
Engagements – acceptations		42,137	-	-	-	42,137
Dettes subordonnées (note 19)		-	-	-	<u>1,653,977</u>	<u>1,653,977</u>
		7,263,333	1,203,052	1,178,350	9,448,452	19,093,187
Total	G	133,206,284	11,882,304	6,633,345	13,397,120	165,119,053

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois -1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)						
Dépôts à vue	G	65,632,253	-	-	-	65,632,253
Dépôts d'épargne		53,252,632	-	-	-	53,252,632
Dépôts à terme		<u>2,992,778</u>	<u>12,847,368</u>	<u>6,510,867</u>	<u>2,391,891</u>	<u>24,742,904</u>
Total dépôts		<u>121,877,663</u>	<u>12,847,368</u>	<u>6,510,867</u>	<u>2,391,891</u>	<u>143,627,789</u>
Emprunts (note 17)						
Contrats à terme de devises (note 9)		-	110,669	349,768	3,544,109	4,004,546
Obligations locatives (note 11)		7,972	62,213	252,215	963,355	1,285,755
Autres éléments de passif, net des impôts reportés et des impôts et taxes à payer (note 18)		6,885,709	359,006	-	4,032,185	11,276,900
Engagements – acceptations		465,784	-	-	-	465,784
Dettes subordonnées (note 19)		-	-	40,000	1,688,967	1,728,967
		7,359,465	531,888	1,434,692	10,377,863	19,703,908
Total	G	129,237,128	13,379,256	7,945,559	12,769,754	163,331,697

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants :

(En milliers de gourdes)	2024	2023
Liquidités : (note 5)		
Dépôts à la BRH et à la BNC	G 68,154,895	69,154,043
Dépôts à des banques locales et étrangères	7,617,975	7,241,622
Effets en compensation	356,286	1,146,881
	<u>76,129,156</u>	<u>77,542,546</u>
Placements :		
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)	10,537,527	5,580,671
Placements à l'étranger, net (note 7)	37,196,366	32,273,127
Placements locaux, net (note 8)	1,700,082	1,647,944
	<u>49,433,975</u>	<u>39,501,742</u>
Crédit :		
Prêts, net (note 10)	33,906,264	40,373,589
Acceptations	42,137	465,784
	<u>33,948,401</u>	<u>40,839,373</u>
Contrats à terme de devises (note 9)	<u>1,156,897</u>	<u>1,188,039</u>
Autres actifs (note 15)		
A recevoir – Western Union et Money Gram	434,290	532,554
Comptes à recevoir des clients	289,816	403,469
A recevoir – Visa et Master Card	247,219	160,056
Avances aux sous-agents	117,899	34,250
Comptes à recevoir réassureurs	101,352	27,756
Primes à recevoir assurances	85,057	73,830
Provision pour pertes de crédit attendues	(199,615)	(131,134)
	<u>1,076,018</u>	<u>1,100,781</u>
Total des actifs financiers	G 161,744,447	160,172,481

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2024 et 2023, 90% et 89% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons du Trésor, qui représentent respectivement 21% et 14% des placements aux 30 septembre 2024 et 2023, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers est à court terme et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 75% et 82% des placements aux 30 septembre 2024 et 2023, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. Jusqu'au 30 septembre 2023, les conditions économiques aux Etats Unis avaient occasionné une baisse importante sur le marché boursier. Cependant avec la remontée subséquente du marché boursier, la juste valeur des placements a augmenté au 30 septembre 2024.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

ii) Placements (suite)

La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2024 et 2023, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 28% et 26% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

iii) Crédit

Ce risque est géré au sein du Groupe SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale : la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La conjoncture politico-économique en Haïti a eu des conséquences néfastes sur le portefeuille de crédit de la Banque. Une baisse de G 7.3 milliards est observée au 30 septembre 2024 par rapport au 30 septembre 2023. La décision de la Banque de se retirer du segment du micro-crédit, la réduction importante des nouvelles demandes de crédit et le remboursement anticipé de certains prêts expliquent la contraction du portefeuille de crédit.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit (suite)

De plus, la Banque a procédé en 2023 à des datations importantes en compensation de montants dus.

Tel que mentionné à la **note 3b** les sanctions en Haïti, prises à l'encontre de certains agents politiques et économiques ont également porté la Banque à prendre des mesures conservatoires concernant les transactions bancaires avec ces partis.

iv) Contrats à terme de devises

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

v) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers :

- Un risque faible sur les comptes à recevoir-Western Union et MoneyGram qui représentent des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients qui sont également des transactions courantes dans les opérations régulières de la Banque.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de Visa et MasterCard qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les avances aux sous-agents de Sogexpress qui représentent des transactions débloquées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir liés aux opérations d'assurance.

La Banque évalue la récupérabilité de ces actifs financiers de manière périodique et établit les provisions pour pertes de crédit attendues en conséquence.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers du Groupe est comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Liquidités			
Haïti	G	68,511,306	70,301,809
États-Unis		7,276,185	6,671,999
Europe		318,136	541,166
Canada		18,199	22,032
Amérique Latine et Caraïbes		5,330	5,540
		<u>76,129,156</u>	<u>77,542,546</u>
Placements			
Haïti		12,237,609	7,228,615
États-Unis		37,196,366	32,273,127
		<u>49,433,975</u>	<u>39,501,742</u>
Crédit			
Haïti		33,948,401	40,839,373
Contrats à terme de devises			
Haïti		1,156,897	1,188,039
Autres actifs			
États-Unis		750,616	720,366
Haïti		325,402	380,415
		<u>1,076,018</u>	<u>1,100,781</u>
Total des actifs financiers	G	161,744,447	160,172,481

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne. Toute position longue supérieure à 0.5% des fonds propres comptables est acquise par la BRH en fin de journée incluant toute position cambiste qui doit être nulle.

Les positions nettes consolidées du Groupe dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre :

30 septembre 2024

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G 26,532,600	55,231,120	78,771	81,842,491
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net	11,421,015	38,012,960	-	49,433,975
Prêts, net	13,718,270	20,187,994	-	33,906,264
Acceptations	-	42,137	-	42,137
Contrats à terme de devises	39,345	1,117,552	-	1,156,897
Autres actifs, net	346,521	729,497	-	1,076,018
Total des actifs financiers	G 52,057,751	115,321,260	78,771	167,457,782

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G 42,972,945	102,968,161	84,760	146,025,866
Emprunts	2,868,749	657,383	-	3,526,132
Engagements - acceptations	-	42,137	-	42,137
Dettes subordonnées	-	1,653,977	-	1,653,977
Obligations locatives	4,072	959,854	-	963,926
Contrats à terme de devises	792,709	122,799	-	915,508
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer	5,424,729	6,576,474	(9,696)	11,991,507
Total des passifs financiers	G 52,063,204	112,980,785	75,064	165,119,053
Actifs, net	G (5,453)	2,340,475	3,707	2,338,729

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2023

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G 25,710,107	56,670,032	78,189	82,458,328
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net	6,395,162	33,106,580	-	39,501,742
Prêts, net	17,469,451	22,904,138	-	40,373,589
Acceptations	-	465,784	-	465,784
Contrats à terme de devises	46,845	1,141,194	-	1,188,039
Autres actifs, net	350,151	750,630	-	1,100,781
Total des actifs financiers	G 49,971,716	115,038,358	78,189	165,088,263

(En milliers de gourdes)	Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G 40,679,885	102,892,715	55,189	143,627,789
Emprunts	3,333,256	671,290	-	4,004,546
Engagements - acceptations	-	465,784	-	465,784
Dettes subordonnées	40,000	1,688,967	-	1,728,967
Obligations locatives	5,179	1,280,576	-	1,285,755
Contrats à terme de devises	792,709	149,247	-	941,956
Autres passifs, net des impôts reportés et des taxes et impôts à payer	4,801,619	6,457,933	17,348	11,276,900
Total des passifs financiers	G 49,652,648	113,606,512	72,537	163,331,697
Actifs, net	G 319,068	1,431,846	5,652	1,756,566

Les positions de change consolidées du Groupe en dollars US aux 30 septembre 2024 et 2023 totalisaient respectivement G 2,340,475 (équivalant à US\$ 17.8 millions), et G 1,431,846 (équivalant à US\$ 10.7 millions), respectivement. Aux 30 septembre 2024 et 2023, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 17.8 millions et G 10.7 millions respectivement, selon le cas.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)**

C) **RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)**

i) **Risque de change (suite)**

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit :

	2024	2023
Aux 30 septembre		
Dollar US	131.4767	134.2581
Euro	146.7543	115.3741
Taux moyens de l'exercice		
Dollar US	121.2218	140.9694
Euro	142.8953	115.5374

ii) **Risque de taux d'intérêts**

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé au Groupe SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs porteurs d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants :

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts
- Les dettes subordonnées.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit :

(En milliers de gourdes)	%	2024	%	2023
Taux d'intérêts fixes :				
Actifs financiers	55% G	46,850,275	47%	38,818,345
Passifs financiers	35%	(29,723,753)	37%	(31,762,172)
Net		17,126,522		7,056,173
Taux d'intérêts variables :				
Actifs financiers	45%	39,001,628	53%	42,947,360
Passifs financiers	65%	(54,654,947)	63%	(53,252,632)
Net		(15,653,319)		(10,305,272)
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	88,851,903	100%	81,765,705
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(84,378,700)	100%	(85,014,804)
Net	G	1,473,203		(3,249,099)

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs :

- Une bonne partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH et des dettes subordonnées.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

Les fonds propres réglementaires sont essentiellement constitués :

- *des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1* attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation et la réserve de réévaluation.
- *des fonds propres complémentaires (catégorie 2)* composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires :

- **Ratio de levier (actif/fonds propres)** - Un multiple maximum **de 20 fois** entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- **Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)** - Un rapport minimum **de 12%** entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

En sus de l'exigence minimale **de 12%** fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à **2.5%** des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum **de 9.25%** des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum **de 11.50%** des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum **de 14.5%** des risques pondérés.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit :

Ratios requis	2024	2023
Ratio maximum actif/fonds propres (20 fois)	15.48	16.70
Ratio minimum des fonds propres de base Catégorie 1 A (9.25%)	14.96%	14.79%
Ratio minimum des fonds propres catégorie 1 (11.5%)	17.03%	17.08%
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	18.37%	18.59%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Encaisse	G	5,713,335	4,915,782
Dépôts à la BRH et à la BNC		68,154,895	69,154,043
Dépôts à des banques locales		125	885
Dépôts à des banques étrangères		7,617,850	7,240,737
Effets en compensation		356,286	1,146,881
TOTAL LIQUIDITÉS	G	81,842,491	82,458,328

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Dépôts sans intérêts	G	26,076	643,895
Dépôts portant intérêts		7,591,774	<u>6,596,842</u>
	G	7,617,850	7,240,737

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 2.25% à 4.50% et de 1.00% à 5.07% en moyenne en 2024 et en 2023, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Au 30 septembre 2023, les dépôts à des banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 470 millions (US\$ 3.5 millions).

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Liquidités en gourdes	G	26,532,600	25,710,107
Liquidités en dollars US		55,231,120	56,670,032
Liquidités en d'autres devises		78,771	<u>78,189</u>
	G	81,842,491	82,458,328

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET

Les Bons BRH et les bons du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Bons du Trésor	G	8,187,000	3,650,000
Intérêts non gagnés		<u>(144,280)</u>	<u>(68,326)</u>
Bons du Trésor, net	G	8,042,720	3,581,674
<i>Echéance</i>		<i>91 jours</i>	<i>91 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>12.11%</i>	<i>12.11%</i>
Bons BRH	G	2,500,000	2,000,000
Intérêts non gagnés		<u>(5,193)</u>	<u>(1,003)</u>
Bons BRH, net	G	2,494,807	1,998,997
<i>Echéance</i>		<i>7 et 28 jours</i>	<i>7 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6.02% et 8.05%</i>	<i>6.02%</i>
TOTAL BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	G	10,537,527	5,580,671

- (a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme et à très faible risque.

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Placements au coût amorti (i)	G	31,489,523	27,176,471
Intérêts à recevoir		<u>315,459</u>	<u>241,441</u>
		31,804,982	27,417,912
Provision pour pertes de crédit attendues		<u>(24,548)</u>	<u>(22,799)</u>
Placements au coût amorti net		31,780,434	27,395,113
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		1,694,845	1,698,167
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)		3,721,087	3,179,847
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G	37,196,366	32,273,127

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

i) Les placements à l'étranger au coût amorti, et les justes valeurs correspondantes sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis :</i>			
Coût amorti	G	10,305,606	8,158,715
Juste valeur		10,302,981	7,896,097
Moins – valeur		(2,625)	(262,618)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		3 mois à 15 ans	3 mois à 7 ans
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières :</i>			
Coût amorti	G	18,685,859	18,029,435
Juste valeur		18,122,037	16,425,040
Moins – valeur		(563,822)	(1,604,395)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		1 mois à 10 ans	7 mois à 7 ans
<i>Dépôts à terme :</i>			
Coût amorti	G	2,498,058	988,321
Juste valeur		2,505,803	977,526
Moins-valeur		7,745	(10,795)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		1 mois à 5 ans	3 mois à 5 ans
TOTAL - PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	31,489,523	27,176,471
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	30,930,821	25,298,663
Moins-valeur non comptabilisée sur placements au coût amorti gardés à échéance	G	(558,702)	(1,877,808)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

		Phase I	
		Actifs non dépréciés	
(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	(22,799)	(28,272)
(Dotation) récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		(2,222)	9,450
Effet de change		473	(3,977)
Solde à la fin de l'exercice	G	(24,548)	(22,799)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Autres obligations de sociétés privées et financières :			
Juste valeur	G	1,382,626	1,357,840
Durée moyenne d'échéance		1 mois à 8 ans	7 mois à 3 ans
Obligations du Gouvernement des États-Unis :			
Juste valeur		246,215	233,919
Durée moyenne d'échéance		4 ans	4 ans
Dépôts à terme :			
Juste valeur		66,004	66,148
Durée moyenne		2 à 3 ans	3 à 4 ans
Fonds mutuels			
Juste valeur		-	40,260
TOTAL - PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR	G	1,694,845	1,698,167

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit :

	2024	2023
Obligations du Gouvernement des États-Unis	0.50% à 6.20%	0.50% à 6.20%
Autres obligations de sociétés privées et financières	0.80% à 8.50%	0.68% à 7.75%
Dépôts à terme	3.90% à 5.47%	4.45% à 5.02%

Aux 30 septembre 2024 et 2023, ces placements (i et ii) incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 7.8 milliards (US\$ 58.9 millions) et G 5.4 milliards (US\$ 39.9 millions), respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

iii) Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
102,752 actions dans une société de cartes de crédit (a)	G	3,714,435	3,173,054
22,050 actions ordinaires dans une société de cartes de crédit (a) et (b)		-	-
7 actions dans une société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales (SWIFT)		<u>6,652</u>	<u>6,793</u>
	G	3,721,087	3,179,847

(a) Les changements de juste valeur sur ces placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global sont enregistrés comme un élément du résultat global.

(b) Il s'agit d'actions spéciales de classe B octroyées par Master Card à Sogecarte S.A., qui ne peuvent être évaluées ou vendues sans la conversion préalable en actions de classe A avec l'autorisation de Master Card. Ces actions ont une valeur d'acquisition de G 260 aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement.

La plus (moins) - value non réalisée sur ces instruments de capitaux propres, nette d'impôts, des exercices terminés les 30 septembre 2024 et 2023 respectivement de G 428,236 et G 536,852, et l'effet de change y relatif de G (1,928) et G (25,390), est reflétée à l'état consolidé du résultat global et à la note d'impôts sur le revenu (**note 24**).

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Les placements locaux sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Placements au coût amorti, net (i)	G	857,792	875,066
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		842,290	772,878
TOTAL - PLACEMENT LOCAUX, NET	G	1,700,082	1,647,944

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

i) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
<i>Obligations dans une société financière locale de développement (a)</i>			
Montant en dollars US	G	262,953	268,516
Taux		2%	2.00%
Échéance		Décembre 2025	Décembre 2025
 Montant en gourdes	 G	 40,000	 40,000
Taux		16%	16.00%
Échéance		Janvier 2025	Février 2025
		<u>302,953</u>	<u>308,516</u>
<i>Obligations détenues dans une entreprise commerciale locale (b)</i>			
Montant en dollars US	G	552,202	563,884
Taux		6%	6.00%
Échéance		Mars 2026	Mars 2026
	G	<u>855,155</u>	<u>872,400</u>
Intérêts à recevoir		11,291	11,494
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		866,446	883,894
Provision pour pertes de crédit attendues		(8,654)	(8,828)
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	857,792	875,066

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables au taux de marché.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.
- (b) Ce montant représente des obligations détenues par le Groupe dans la Société E- Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2024 et 2023, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 9,986 et G 10,685 respectivement (**note 24**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2024	2023
Solde au début de l'exercice	G (8,828)	(7,832)
(Dotation) récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	(8)	95
Effet de change	182	(1,091)
Solde à la fin de l'exercice	G (8,654)	(8,828)

ii) Les placements locaux à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2024	2023
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
16,363 actions ordinaires votantes de classe A en 2024 et 16,210 actions en 2023		
1,573 actions ordinaires non votantes de classe B en 2024 et 1,337 actions en 2023 (a)	G 701,649	701,623
Avance sur achat d'actions SIF (b)	69,386	-
	771,035	701,623
SOFIHDES		
4,742 actions ordinaires et votantes	71,130	71,130
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes	125	125
	G 842,290	772,878

(a) Au cours de l'exercice, la Société immobilière et financière S.A. a décidé de recalculer le prix des actions de trésorerie que Sogebank avait acquis en 2023 au prix de US\$ 270, au prix de US\$ 175 l'action, qui est le prix offert subséquemment à titre de promotion exceptionnelle aux principaux actionnaires. Pour compenser la différence de prix, la Sogebank a reçu 54 actions de classe A et 84 actions de classe B.

(b) Au cours de l'exercice, Sogebank a consenti à une prise de participation additionnelle dans la Société Financière (SIF) équivalent à 3,750 actions pour un montant de US\$ 656 mille dont US\$ 525 mille (G 69,386) ont été avancés en date du 30 septembre 2024.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

Au cours de l'exercice 2023, la plus-value enregistrée sur ces placements en prenant en considération la juste valeur de ces instruments est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Plus-value	Impôt reporté (note 24)
Société Immobilière et Financière S.A. (SIF)	G	182,757	55,305
SOFIHDES		15,750	4,725
TOTAL	G	198,507	60,030

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Contrats de change à l'actif :			
Contrat avec BRH – Sogebel (a)	G	1,117,552	1,141,194
Contrats avec des tiers (b)		39,345	46,845
TOTAL CONTRATS DE CHANGE À L'ACTIF	G	1,156,897	1,188,039
Contrats de change au passif :			
Contrat avec BRH – Sogebel (a)	G	792,709	792,709
Contrats avec des tiers (b)		122,799	149,247
TOTAL CONTRATS DE CHANGE AU PASSIF	G	915,508	941,956

(a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,500M au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel un montant équivalent à G 792,709M. Ce contrat a été renouvelé à plusieurs reprises. Le dernier contrat a une date de maturité de décembre 2024 et porte un taux d'intérêts de 4%.

(b) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et des détenteurs de dépôts à terme (note 16), la Banque s'est engagée, par des contrats à terme, à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant US\$ 934 mille au 30 septembre 2024 et US\$ 1.1 million au 30 septembre 2023 au taux du jour à la date de l'émission. Le différentiel d'intérêt effectif en dollars et les effets de change sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Prêts aux entreprises (a)	G	18,109,029	20,243,325
Avances en comptes courants		5,594,147	7,811,357
Prêts hypothécaires		3,546,450	3,659,221
Prêts micro-crédit		88,203	710,253
Prêts sur cartes de crédit		1,331,280	1,409,630
Prêts aux particuliers		756,622	1,001,208
Prêts restructurés (b)		1,327,581	1,814,219
Prêts aux employés		901,902	983,265
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		253,083	399,913
		<u>31,908,297</u>	<u>38,032,391</u>
<i>Prêts financés par la BRH :</i>			
Secteur Immobilier (d)		876,106	883,571
Prêt hypothécaires – KAYBEL (c)		545,565	545,213
Secteur Production (d)		376,770	427,327
Secteur Hôtelier (d)		286,794	306,149
Secteur Congréganiste (d)		165,475	181,885
		<u>2,250,710</u>	<u>2,344,145</u>
Prêts courants		<u>34,159,007</u>	<u>40,376,536</u>
Prêts non productifs		1,845,139	2,693,430
Total prêts	G	36,004,146	43,069,966
Intérêts à recevoir		516,733	753,743
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		36,520,879	43,823,709
Provision pour pertes de crédit attendues		(2,614,615)	(3,450,120)
TOTAL PRÊTS, NET	G	33,906,264	40,373,589

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Prêts en gourdes	G	13,718,270	17,469,451
Prêts en dollars US		20,187,994	22,904,138
Total prêts nets	G	33,906,264	40,373,589

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 135 millions et G 213 millions.
- (b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2024 et 2023 sont de G 745.5 millions et G 761.3 millions ainsi que des prêts Micro-crédit dont les soldes sont respectivement de G 33.5 millions et G 361.3 millions aux mêmes dates. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, le prêt à l'hôtel a été restructuré avec des nouvelles modalités.
- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les partis. Au cas où SOGEBEL aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 614 millions et G 712 millions aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement. Les soldes et les modalités de ces financements sont repris dans la **(note 17)**. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts hypothécaires KAYBEL incluait des prêts à des apparentés de G 4.8 millions et G 6.8 millions, respectivement.

- (d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs Hôtelier, Zone Franche, Immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **note 17**. Les prêts non productifs incluent un prêt du secteur de zone franche de G 258 millions en 2024 et 2023.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur Hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

- (e) Dans une lettre en date du 15 novembre 2023, la BRH a accordé à la Banque, tel que sollicité, l'autorisation de ne pas réintégrer au niveau du revenu imposable de l'exercice terminé le 30 septembre 2023, les provisions pour pertes de crédit constituées pour deux groupes, particulièrement affectés par la conjoncture dans leur zone. Ces provisions totalisent G 502M pour 2023 d'où un avantage fiscal de G 151M **(note 24)**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

30 septembre 2024

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro-crédit	G	97,332	16,777	7,561	121,670
Cartes de crédit		1,132,342	166,812	32,126	1,331,280
Petites et moyennes entreprises		237,936	14,244	903	253,083
Avances en comptes courants		5,590,269	3,783	95	5,594,147
Prêts financés par la BRH		1,642,201	608,509	-	2,250,710
Autres catégories de prêts		<u>23,081,476</u>	<u>254,745</u>	<u>1,271,896</u>	<u>24,608,117</u>
	G	31,781,556	1,064,870	1,312,581	34,159,007
	%	93%	3%	4%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	121-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>						
Micro-crédit	G	9,852	13,201	8,705	-	31,758
Cartes de crédit		16,836	21,219	14,184	18,004	70,243
Petites et moyennes entreprises		1,801	-	1,124	55,173	58,098
Avances en comptes courants		55	92	40,235	176,327	216,709
Autres catégories de prêts		<u>94,668</u>	<u>72,317</u>	<u>517,862</u>	<u>783,484</u>	<u>1,468,331</u>
	G	123,212	106,829	582,110	1,032,988	1,845,139
	%	7%	6%	31%	56%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2023

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants					
Micro-crédit	G	927,095	88,733	55,739	1,071,567
Cartes de crédit		1,155,444	211,522	42,664	1,409,630
Petites et moyennes entreprises		369,350	27,261	3,302	399,913
Avances en comptes courants		7,719,282	92,075	-	7,811,357
Prêts financés par la BRH		2,344,145	-	-	2,344,145
Autres catégories de prêts		<u>23,284,639</u>	<u>3,029,222</u>	<u>1,026,063</u>	<u>27,339,924</u>
	G	35,799,955	3,448,813	1,127,768	40,376,536
	%	89%	8%	3%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	121-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs						
Micro-crédit	G	109,004	167,173	346,032	172,287	794,496
Cartes de crédit		19,952	30,363	11,101	-	61,416
Petites et moyennes entreprises		44,879	-	8,105	20,295	73,279
Avances en comptes courants		-	-	182,866	77,915	260,781
Autres catégories de prêts		<u>18,100</u>	<u>-</u>	<u>822,401</u>	<u>662,957</u>	<u>1,503,458</u>
	G	191,935	197,536	1,370,505	933,454	2,693,430
	%	7%	7%	51%	35%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2024

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	20,952,320	3,367,509	90,739	2,861,987	27,272,555
Prêts non productifs		<u>1,583,958</u>	<u>30,657</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,614,615</u>
	G	22,536,278	3,398,166	90,739	2,861,987	28,887,170

30 septembre 2023

(En milliers de Gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	21,882,163	3,657,299	1,251,187	3,741,360	30,532,009
Prêts non productifs		<u>2,119,616</u>	<u>3,780</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>2,123,396</u>
	G	24,001,779	3,661,079	1,251,187	3,741,360	32,655,405

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 90,739 et G 94,972 aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à 1.1 milliard et à G 1.6 milliard aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 6.00% à 20.00% en 2024 et 6.00% à 19.00% en 2023, pour les prêts en gourdes, et de 8.00% à 16.50% en 2024 et de 6.00% à 13.75% en 2023, pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit :

	2024	2023
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants incluant les prêts financés par la BRH (a)		
Dollars US	8.9%	7.3%
Gourdes	15.0%	12.0%
Prêts indexés		
Dollars US	8.0%	7.4%
Gourdes	14.5%	14.0%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	10.4%	10.3%
Gourdes	16.0%	14.7%
Prêts sur cartes de crédit	38.5%	36.0%
Prêts micro-crédit - gourdes	35.0%	42.6%
Prêts aux employés - gourdes	6.1%	6.0%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	38.0%	38.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	14.6%	16.8%
Gourdes	23.8%	25.1%
Prêts aux particuliers		
Gourdes	17.5%	21.2%
Prêts restructurés		
Dollars US	13.0%	18.0%
Gourdes	20.0%	24.0%

(a) Prêts financés par la BRH en gourdes :

	2024	2023
Zone Franche	7.0%	7.0%
Secteur Immobilier	6.0%	6.0%
Prêts Hypothécaires – Kaybel	10.0%	10.0%
Secteur Production	6.0%	6.0%
Secteur Hôtelier	6.0%	6.0%
Secteur Congréganiste	7.0%	7.0%

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour l'ensemble du portefeuille** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	(3,450,120)	(3,167,037)
Dotation aux pertes de crédit (note 21)		(1,187,940)	(1,777,447)
Effet de change		47,484	(104,516)
Radiations		1,975,961	1,598,880
Solde à la fin de l'exercice	G	(2,614,615)	(3,450,120)

Les variations par phase de **l'ensemble du portefeuille** ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts et intérêts à recevoir	G	16,485,895	23,048,754	8,609,584	48,144,233
<i>Provision</i>		(244,810)	(472,939)	(2,449,288)	(3,167,037)
Total net	G	16,241,085	22,575,815	6,160,296	44,977,196
Variations de l'exercice 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(5,486,194)	(2,038,341)	3,204,011	(4,320,524)
<i>Provision</i>		827	112,427	(396,337)	(283,083)
Total net	G	(5,485,367)	(1,925,914)	2,807,674	(4,603,607)
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	10,999,701	21,010,413	11,813,595	43,823,709
<i>Provision</i>		(243,983)	(360,512)	(2,845,625)	(3,450,120)
Total net	G	10,755,718	20,649,901	8,967,970	40,373,589

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(3,206,036)	(817,597)	(3,279,197)	(7,302,830)
<i>Provision</i>		107,397	(67,986)	796,094	835,505
Total net	G	(3,098,639)	(885,583)	(2,483,103)	(6,467,325)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	7,793,665	20,192,816	8,534,398	36,520,879
<i>Provision</i>		(136,586)	(428,498)	(2,049,531)	(2,614,615)
Total net	G	7,657,079	19,764,318	6,484,867	33,906,264

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)	2024	2023
Prêts et intérêts à recevoir non productifs	2,143,241	3,139,709
Autres prêts (note i)	6,391,157	8,673,886
	8,534,398	11,813,595

(Note i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêts à défaut bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les **autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	(2,490,658)	(1,921,808)
Dotation aux pertes de crédit		(610,496)	(505,112)
Effet de change		47,484	(104,516)
Radiations		569,213	40,778
Solde à la fin de l'exercice	G	(2,484,457)	(2,490,658)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts et intérêts à recevoir	G	12,906,307	21,995,692	7,063,551	41,965,550
<i>Provision</i>		(108,956)	(348,366)	(1,464,486)	(1,921,808)
Total net	G	12,797,351	21,647,326	5,599,065	40,043,742
Variations de l'exercice 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(4,054,148)	(1,362,618)	3,687,392	(1,729,374)
<i>Provision</i>		(66,089)	63,756	(566,517)	(568,850)
Total net	G	(4,120,237)	(1,298,862)	3,120,875	(2,298,224)
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	8,852,159	20,633,074	10,750,943	40,236,176
<i>Provision</i>		(175,045)	(284,610)	(2,031,003)	(2,490,658)
Total net	G	8,677,114	20,348,464	8,719,940	37,745,518

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(2,292,055)	(643,084)	(2,348,124)	(5,283,263)
<i>Provision</i>		58,064	(130,469)	78,606	6,201
Total net	G	(2,233,991)	(773,553)	(2,269,518)	(5,277,062)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	6,560,104	19,989,990	8,402,819	34,952,913
<i>Provision</i>		(116,981)	(415,079)	(1,952,397)	(2,484,457)
Total net	G	6,443,123	19,574,911	6,450,422	32,468,456

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Prêts non productifs	G	2,011,662	2,077,058
Autres prêts		6,391,157	<u>8,673,885</u>
	G	8,402,819	10,750,943

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le Micro-crédit a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	(864,561)	(1,129,051)
Dotation aux pertes de crédit		(445,783)	(1,148,399)
Radiations		1,264,714	1,412,889
Solde à la fin de l'exercice	G	(45,630)	(864,561)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1	Phase 2	Phase 3		
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts et intérêts à recevoir	G	2,561,507	628,964	1,425,843	4,616,314
<i>Provision</i>		(123,128)	(117,712)	(888,211)	(1,129,051)
Total net	G	2,438,379	511,252	537,632	3,487,263
Variations de l'exercice 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(1,569,409)	(465,324)	(465,094)	(2,499,827)
<i>Provision</i>		68,633	45,623	150,234	264,490
Total net	G	(1,500,776)	(419,701)	(314,860)	(2,235,337)
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	992,098	163,640	960,749	2,116,487
<i>Provision</i>		(54,495)	(72,089)	(737,977)	(864,561)
Total net	G	937,603	91,551	222,772	1,251,926

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(890,880)	(136,486)	(922,679)	(1,950,045)
<i>Provision</i>		49,037	61,654	708,240	818,931
Total net	G	(841,343)	(74,832)	(214,439)	(1,131,114)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	101,218	27,154	38,070	166,442
<i>Provision</i>		(5,458)	(10,435)	(29,737)	(45,630)
Total net	G	95,760	16,719	8,333	120,812

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts à défaut sont composés des prêts et intérêts à recevoir non productifs exclusivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2024	Total 2023
Solde au début de l'exercice	G	(94,901)	(116,178)
Dotation aux pertes de crédit		(131,661)	(123,936)
Radiations		142,034	145,213
Solde à la fin de l'exercice	G	(84,528)	(94,901)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2022					
Prêts	G	1,018,081	424,098	120,190	1,562,369
<i>Provision</i>		(12,726)	(6,861)	(96,591)	(116,178)
Total net	G	1,005,355	417,237	23,599	1,446,191
Variations de l'exercice 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	137,363	(210,299)	(18,387)	(91,323)
<i>Provision</i>		(1,717)	3,048	19,946	21,277
Total net	G	135,646	(207,251)	1,559	(70,046)
Solde au 30 septembre 2023					
Prêts et intérêts à recevoir	G	1,155,444	213,799	101,803	1,471,046
<i>Provision</i>		(14,443)	(3,813)	(76,645)	(94,901)
Total net	G	1,141,001	209,986	25,158	1,376,145

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3 (Note ii)	
Variations de l'exercice 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	(23,101)	(38,127)	(8,294)	(69,522)
<i>Provision</i>		289	829	9,255	10,373
Total net	G	(22,812)	(37,298)	961	(59,149)
Solde au 30 septembre 2024					
Prêts et intérêts à recevoir	G	1,132,343	175,672	93,509	1,401,524
<i>Provision</i>		(14,154)	(2,984)	(67,390)	(84,528)
Total net	G	1,118,189	172,688	26,119	1,316,996

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 2.4 milliards et G 2.8 milliard aux 30 septembre 2024 et 2023; elle est couverte par les provisions suivantes :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Montant bilan	G	2,614,615	3,450,120
Montant hors bilan (notes 18 et 25)		<u>246,231</u>	<u>280,754</u>
Total provision	G	2,860,846	3,730,874

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque et ses filiales pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

Coût

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	1,962,972	1,784,685
Modification aux contrats de location		92,271	241,008
Ajouts aux contrats		107,352	104,038
Résiliation de contrats		(398,234)	(199,576)
Indexation sur les contrats variables		(2,037)	32,817
Solde à la fin de l'exercice	G	1,762,324	1,962,972

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	(832,451)	(660,698)
Amortissement de l'exercice		(230,782)	(233,557)
Résiliation de contrats		173,956	61,804
Solde à la fin de l'exercice		(889,277)	(832,451)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net	G	873,047	1,130,521

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	1,285,755	1,272,821
Modifications aux contrats de location		92,271	241,008
Effet de change sur les contrats en dollars US		(18,010)	192,435
Intérêts sur obligations locatives		48,949	74,875
Indexation sur contrats variables		(2,037)	32,817
Ajouts de contrats		107,352	104,038
Paiements de loyers		(243,679)	(483,284)
Résiliation de contrats		(306,675)	(148,955)
Solde à la fin de l'exercice	G	963,926	1,285,755

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Contrats en gourdes	Équivalent en gourdes des contrats en dollars	Total
Moins d'1 an	G	1,702	269,036	270,738
Entre 1 an et 2 ans		3,140	308,333	311,473
Entre 2 ans et 5 ans		2,933	454,096	457,029
Plus de 5 ans		-	113,484	113,484
Total	G	7,775	1,144,949	1,152,724

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les contrats résiliés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Actifs au titre de droits d'utilisation	G	(398,234)	(199,576)
Amortissement cumulé		<u>173,956</u>	<u>61,804</u>
		(224,278)	(137,772)
Obligations locatives		<u>306,675</u>	<u>148,955</u>
Gain sur résiliation contrat	G	82,397	11,183

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	230,782	233,557
Intérêts sur obligations locatives		<u>48,949</u>	<u>74,875</u>
		279,731	<u>308,432</u>
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif sous-jacent est de faible valeur		768	1,052
Total dépenses comptables	G	280,499	309,484

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Dépenses comptables	G	279,731	308,432
Dépenses fiscales		344,313	<u>410,639</u>
Ecart		<u>64,582</u>	<u>102,207</u>
Impôt reporté (note 24)	G	19,374	30,662

Aux 30 septembre 2024 et 2023, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil d'Administration totalisaient G 96,973 et G 119,055 respectivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice :

Coût

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/23	Acquisitions	Transferts	Dispositions et ajustements	Écart de conversion	Solde au 30/09/24
Terrains	G 413,879	-	26,956	-	-	440,835
Immeubles	1,865,480	-	70,602	-	-	1,936,082
Mobiliers et équipements	984,934	154,590	9,402	(191,142)	-	957,784
Équipements et logiciels informatiques	763,982	117,170	194	(236,889)	(269)	644,188
Améliorations locatives	663,082	81,061	-	(96,298)	-	647,845
Matériel roulant	274,060	29,996	-	(31,279)	-	272,777
Construction en cours (a)	226,198	5,784	-	-	-	231,982
Investissements en cours (b)	<u>547,580</u>	<u>133,005</u>	<u>(107,154)</u>	<u>301</u>	<u>(38)</u>	<u>573,694</u>
G	5,739,195	521,606	-	(555,307)	(307)	5,705,187

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice :

Amortissement cumulé

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/23	Amortissement	Transferts	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/24
Immeubles	G 199,849	68,522	-	-	268,371
Mobiliers et équipements	585,443	186,188	-	(189,680)	581,951
Équipements et logiciels informatiques	517,850	123,571	-	(229,831)	411,590
Améliorations locatives	312,501	64,310	-	(84,797)	292,014
Matériel roulant	<u>123,865</u>	<u>52,575</u>	<u>-</u>	<u>(31,351)</u>	<u>145,089</u>
G	1,739,508	495,166	-	(535,659)	1,699,015
IMMOBILISATIONS, NET	G 3,999,687			(19,648)	4,006,172

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

- (a) La construction en cours représente une dation réalisée antérieurement que la Banque finalise pour ses besoins. Les phases de renforcement structurel et d'assainissement sont achevées et l'objectif est d'effectuer les travaux afin de rendre l'immeuble disponible pour le développement futur de la Banque. Les conditions de sécurité dans la zone pendant l'exercice 2024 ont retardé les travaux.
- (b) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communication ainsi que des travaux en cours pour de nouvelles succursales.
- (c) À la fin du premier semestre 2023, les terrains et immeubles nets de Sogecarte totalisant G 114,521 à la rue Pavée ont été transférés aux placements en immobilier (**note 13**) parce qu'ils ne sont plus utilisés pour l'exploitation de la Société qui a transféré son siège social à Pétion-Ville.

Aux 30 septembre 2024 et 2023, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Terrains	G	199,610	166,154
Immeubles		<u>481,012</u>	<u>433,135</u>
	G	680,622	599,289

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Propriétés détenues pour revente, net	G	-	<u>2,099,455</u>
Placements en immobilier :			
Placements en immobilier – autres		3,415,391	1,315,892
Placements en immobilier – Groupe		<u>538,538</u>	<u>538,538</u>
Placements en immobilier		3,953,929	1,854,430
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	3,953,929	3,953,885

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Solde au début de l'exercice	G	2,099,455	-
Transfert aux placements en immobilier		(2,099,455)	-
Dations de l'exercice (a)		-	2,129,916
Moins-value de l'exercice		-	(30,461)
Solde à la fin de l'exercice	G	-	2,099,455

- (a) Au cours de l'exercice 2023, la Banque a réalisé des dations importantes en compensation des créances partielles d'un Groupe affecté par la conjoncture. Etant donné qu'en raison de la situation sécuritaire actuelle, il a été difficile d'effectuer une mise à jour de la juste valeur des garanties détenues, les partis ont convenu d'escompter la valeur de ces garanties à un pourcentage qui reflète les risques perçus.

A partir de la date de ces dations, la Banque a consenti : dans un cas, à des options préférentielles pour le rachat des biens acquis au prix des dations augmenté d'un taux d'intérêt fixé au taux des bons BRH 91 jours ; dans un autre cas, la prérogative est accordée sur une base exclusive aux cédants de rechercher des acheteurs à un prix égal ou supérieur au montant des dations augmenté des intérêts et frais convenus dans l'accord. Dans le cas où le bien serait vendu à un prix supérieur, l'excédent sera versé en priorité pour le paiement de la balance des dettes restantes, et le cas échéant, cet excédent sera remis aux cédants.

Ces options préférentielles expirent en septembre 2025.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier – autres ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Placements en immobilier – autres :			
Solde au début de l'exercice	G	1,315,892	1,212,371
Transfert des propriétés détenues pour revente		2,099,455	-
Dations de l'exercice		24,197	-
Ventes de l'exercice (a)		(23,072)	-
Ajustements		(1,081)	-
Transferts des immobilisations (note 12 c)		-	114,521
Moins - value, net de l'exercice		-	(11,000)
Solde à la fin de l'exercice	G	3,415,391	1,315,892

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2024 en un gain de G 7.1millions.

Les placements en immobilier - loués aux filiales ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	538,538	538,538

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Réserve consolidée	G	1,178,289	1,157,622
Réserve des minoritaires (note 22)		70,914	74,738
	G	1,249,203	1,232,360

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves établies, tel que requis par la BRH, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Biens immobiliers hors exploitation	G	3,953,929	3,953,885
Moins réserve de 20%		(407,473)	(390,967)
Moins réserve de 30%		(841,730)	(841,393)
		(1,249,203)	(1,232,360)
Biens immobiliers hors exploitation, net des réserves	G	2,704,726	2,721,525

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Réserve de 30%			
Solde au début de l'exercice	G	841,393	214,857
Réserve sur les datations de l'exercice		7,259	638,975
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		(6,922)	-
Ajustements		-	(12,439)
Solde à la fin de l'exercice	G	841,730	841,393

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Réserve de 20%			
Solde au début de l'exercice	G	390,967	338,424
Réserve de l'exercice		28,259	54,743
Ventes de l'exercice		(7,753)	-
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		(4,000)	(2,200)
Solde à la fin de l'exercice	G	407,473	390,967

TOTAL DES RÉSERVES SUR BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	1,249,203	1,232,360
---	----------	------------------	------------------

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Achalandage BIDC initial	G	123,813	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		<u>(36,628)</u>	<u>(36,628)</u>
Achalandage – BIDC net (a)		<u>87,185</u>	<u>87,185</u>
Achalandage – Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)		106,264	106,264
TOTAL ACHALANDAGE	G	495,352	495,352

- (a)** Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b)** Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c)** Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), effectif le 1^{er} novembre 2009.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%. Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisent G 20,408 respectivement en 2024 et 2023 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,122 (**note 24**).

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, étaient comme suit aux 30 septembre 2024 et 2023 :

(En milliers de Gourdes)			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Achalandage net	Achalandage net
BIDC	G 87,185	(87,185)	-	-
Promobank	301,903	(271,712)	30,191	45,286
Sogexpress-AFS	106,264	(79,697)	26,567	31,880
	G 495,352	(438,594)	56,758	77,166

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
A recevoir – Western Union et MoneyGram	G	434,290	532,554
A recevoir des clients (a)		289,816	403,469
A recevoir – visa et MasterCard		247,219	160,056
Avances aux sous-agents		117,899	34,250
Comptes à recevoir des réassureurs		101,352	27,756
Primes à recevoir – assurances		85,057	73,830
		1,275,633	1,231,915
Provision pour pertes de crédit attendues (c)		(199,615)	(131,134)
		1,076,018	1,100,781
Impôts payés d'avance		695,879	535,239
Stocks de cartes et fournitures de bureau		734,133	575,010
Frais payés d'avance		413,663	403,888
Avances aux fournisseurs		428,767	204,981
Avantage fiscal minoritaire – Sogesol (b)		-	16,424
Autres		148,528	44,181
		2,420,970	1,779,723
TOTAL AUTRES ELEMENTS D'ACTIF, NET	G	3,496,988	2,880,504

- a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement, des montants à recevoir de clients du crédit et des opérations à court terme, dans le cadre de transactions courantes de la Banque et de ses filiales.
- b) Suite à l'acquisition de l'intégralité des actions de Sogesol par Sogebank, les minoritaires ont été dilués et l'avantage qui leur était imputable a été transféré à Sogebank.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

(c) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Éléments d'actif non dépréciés	
	2024	2023
Solde au début de l'exercice	G (131,134)	(90,453)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	(74,485)	(31,480)
Radiation de l'exercice	4,967	-
Effet de change	1,037	(9,201)
Solde à la fin de l'exercice	G (199,615)	(131,134)

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi :

(En milliers de Gourdes)	2024	2023
Dépôts à vue :		
Gourdes	G 22,922,680	21,484,202
Dollars US	44,783,758	44,092,862
Autres devises	84,760	55,189
	G 67,791,198	65,632,253
Dépôts d'épargne (a) :		
Gourdes	G 15,500,331	14,745,469
Dollars US	39,154,616	38,507,163
	G 54,654,947	53,252,632
Dépôts à terme:		
Gourdes	G 4,549,934	4,450,214
Dollars US	19,029,787	20,292,690
	G 23,579,721	24,742,904
TOTAL DES DÉPÔTS	G 146,025,866	143,627,789
Dépôts en gourdes	G 42,972,945	40,679,885
Dépôts en dollars US	102,968,161	102,892,715
Dépôts en autres devises	84,760	55,189
TOTAL DES DÉPÔTS	G 146,025,866	143,627,789

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

(a) Aux 30 septembre 2024 et 2023, les dépôts d'épargne comprennent G 2,285,120 et G 2,220,862 d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par rapports aux contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines sociétés au bénéfice de leurs employés ainsi que des comptes d'épargne-retraite des employés de la Banque. Les taux rémunérateurs de ces dépôts sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés au taux de 3% en 2024 et 2023. Les contributions, pour les exercices 2024 et 2023 s'élèvent à G 40.8 millions et G 43.4 millions (**note 23**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2024 et 2023 sont respectivement de US\$ 9.2 millions et de US\$ 8.3 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit :

	2024	2023
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.01%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.42%	0.39%
Dollars US	0.99%	0.10%
Dépôts à terme:		
Gourdes	4.08%	4.25%
Dollars US	1.31%	0.10%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 3,878,219 et G 3,721,955 aux 30 septembre 2024 et 2023. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Dépôts en gourdes	G	69,285	116,213
Dépôts en dollars US		<u>3,219,483</u>	<u>3,544,866</u>
	G	3,288,768	3,661,079

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Emprunts - BRH gourdes :			
Emprunts BRH – Zone Franche (a)	G	973,851	1,081,054
Emprunts BRH – KAYBEL		614,926	712,044
Emprunts BRH – Secteur Immobilier		502,492	581,981
Emprunts BRH – Secteur Production		365,712	428,648
Emprunts BRH – Secteur Hôtelier		252,364	354,446
Emprunts BRH – Secteur Congréganiste		<u>159,404</u>	<u>175,083</u>
Total emprunts BRH en gourdes		<u>2,868,749</u>	<u>3,333,256</u>
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transferts (b)		657,383	671,290
TOTAL EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIERES	G	3,526,132	4,004,546

(a) Les emprunts de la Banque de la République d'Haïti sont relatifs au financement de programmes ou projets de développement spécifiques dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 10**). En vertu de la circulaire 115.1 de la BRH concernant les moratoires sur prêts dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque avait bénéficié de moratoires sur les emprunts BRH liés à ces prêts.

(b) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 5 millions à Sogebank dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A
Notes aux États Financiers Consolidés

(17) EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

Les modalités des emprunts BRH en millions de gourdes sont comme suit :

(En millions de Gourdes)	Montant approuvé	Date approbation	Date de maturité	Balance au 30/9/24	Balance au 30/9/23	Taux d'intérêts	Versement mensuel
Zone Franche	G 342	Avril 2016	Avril 2032	186	213	3%	1.9
Zone Franche	985	Mars 2017	Octobre 2033	771	851	3%	6.7
Zone Franche	22	Mars et juin 2019	Octobre 2027	17	17	3%	0.3
Sous-total	1,349			974	1,081		
Secteur Hôtelier	400	Janvier 2015	Janvier 2036	242	262	1%	20.0
Secteur Hôtelier	334	Octobre 2019	Octobre 2024	6	74	1%	5.7
Secteur Hôtelier	70	Janvier 2020	Janvier 2025	5	19	2%	1.2
Sous-total	804			253	355		
KAYBEL	1,509	Janvier 2016	Janvier 2026- Mars 2041	615	712	3%	8.5
Secteur Immobilier	136	Juillet 2017	Janvier 2033	75	85	1%	0.8
Secteur Immobilier	327	Décembre 2017	Juillet 2029	210	249	1%	3.2
Secteur Immobilier	145	Mars et septembre 2020	Avril 2031	108	123	1%	1.3
Secteur Immobilier	171	Mars 2017	Mai 2032	85	97	1%	0.9
Secteur Immobilier	45	Janvier 2020	Janvier 2030	24	28	2%	0.3
Sous-total	824			502	582		
Secteur Congréganiste	285	Avril 2019	Octobre 2034	159	175	3%	1.3
Secteur Production	329	Mars 2019	Mars 2029	148	181	2%	2.7
Secteur Production	300	Mai 2021	Décembre 2031	218	247	1.5%	2.5
	629			366	428		
Total Emprunts en Gourdes	G 5,400			2,869	3,333		

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	G	4,727,764	4,032,185
Chèques de direction et chèques certifiés		2,854,391	2,489,051
Impôts reportés (note 24)		1,509,150	1,315,686
Transferts à payer		1,221,758	1,744,538
Comptes à payer aux agents de transferts net (a)		358,902	280,866
Cartes prépayées		318,932	276,889
Impôts et taxes à payer		291,578	305,104
Comptes à payer tiers (b)		259,660	220,932
Provision pour boni et autres compensations		253,349	299,713
Intérêts à payer		248,239	217,776
Provision pour pertes de crédit attendues – hors bilan (note 25)		246,231	280,754
Passifs d'assurance		140,742	129,303
Réassurance à payer		93,702	74,660
Autres		1,267,837	1,230,233
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	13,792,235	12,897,690

(a) Les comptes à payer aux agents de transferts, net incluent des provisions pour pertes de crédit attendues pour les montants débiteurs. Les dotations de l'exercice y relatives totalisent respectivement G 13,817 et G 12,102 pour les exercices terminés les 30 septembre 2024 et 2023 (**note 21**).

(b) Les comptes à payer -tiers sont relatifs à des montants en transit liés principalement aux opérations de cartes de crédit et des transferts.

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

(En milliers de Gourdes)	Phase I	
	Engagements hors bilan	
	2024	2023
Solde au début de l'exercice	G (280,754)	(280,427)
Récupérations aux pertes de crédit (note 21)	31,991	20,358
Effet de change	2,532	(20,685)
Solde à la fin de l'exercice (note 25)	G (246,231)	(280,754)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Dettes subordonnées en gourdes :			
a) Dette subordonnée émise par Sogesol	G	-	40,000
<i>Taux d'intérêts (i)</i>		-	16%
<i>Echéance</i>		-	2024
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
Total dettes subordonnées en gourdes	G	-	40,000
Dettes subordonnées en dollars :			
Émises par Sogebank :			
(a) Montant – Série 2A	G	660,013	673,975
Taux d'intérêts		6%	6%
Echéance		2030	2030
(b) Montant -Série 2B	G	678,420	692,772
Taux d'intérêts		4.5%	4.5%
Echéance		2027	2027
Total émises Sogebank		1,338,433	1,366,747
(c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G		
Montant série 2A		184,068	187,962
Taux d'intérêts		6.5%	6.5%
Echéance		2030	2030
Montant série 2B		131,476	134,258
Taux d'intérêts		4.5%	4.5%
Echéance		2027	2027
Total émises Sogebel		315,544	322,220
Total dettes subordonnées en dollars	G	1,653,977	1,688,967
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES	G	1,653,977	1,728,967

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)

- (i) Les dettes subordonnées en gourdes émises par Sogesol ont été souscrites intégralement par une Société Financière de Développement et ont été remboursées.

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent aux 30 septembre 2024 et 2023 à US\$ 1.3 million (G 174 millions et G 178 millions en 2024 et 2023) et G 14.5 millions en 2023.

(20) CAPITAL – ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2024	2023
Capital-actions autorisé et libéré		
300,000 actions ordinaires autorisées d'une valeur nominale de G 10,000 chacune	G 3,000,000	3,000,000

(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les récupérations (dotations) aux pertes de crédit, comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan, sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Dotation de l'exercice	
	2024	2023
Placements à l'étranger (note 7)	G (2,222)	9,450
Placement locaux (note 8)	(8)	95
Prêts (note 10)	(1,187,940)	(1,777,447)
Autres éléments d'actif (note 15)	(74,485)	(31,480)
Provision – sous-agents (note 18)	(13,817)	(12,102)
Hors bilan (note 18)	31,991	20,358
TOTAL	G (1,246,481)	(1,791,126)

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société - mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2024 et 2023 :

	2024		2023	
	Participation	Droits de vote	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.50%	77.50%	45.50%	77.50%
SOGEFAC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%	100.00%	100.00%
SOGESOL	100.00%	100.00%	97.94%	97.94%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.70%	94.70%	94.70%	94.70%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2024 et 2023, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5.30% dans Sogeassurance.

Les opérations des filiales se résument comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
SOGEBEL			
Total actif	G	<u>11,769,476</u>	<u>12,155,918</u>
Total passif	G	<u>10,651,411</u>	<u>11,079,561</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>116,708</u>	<u>183,146</u>
Actif net	G	<u>1,118,065</u>	<u>1,076,357</u>
SOGEXPRESS			
Total actif	G	<u>3,784,877</u>	<u>3,711,876</u>
Total passif	G	<u>2,275,869</u>	<u>2,198,617</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>361,580</u>	<u>481,095</u>
Actif net	G	<u>1,509,008</u>	<u>1,513,259</u>
SOGECARTE			
Total actif	G	<u>2,008,859</u>	<u>1,937,034</u>
Total passif	G	<u>820,122</u>	<u>856,061</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>107,864</u>	<u>56,114</u>
Actif net	G	<u>1,188,737</u>	<u>1,080,973</u>

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
SOGESOL (a)			
Total actif	G	<u>243,187</u>	<u>992,372</u>
Total passif	G	<u>432,642</u>	<u>958,019</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(223,809)</u>	<u>(1,131,052)</u>
Actif net (déficit)	G	<u>(189,455)</u>	<u>34,353</u>
SOGEASSURANCE			
Total actif	G	<u>541,893</u>	<u>589,927</u>
Total passif	G	<u>449,594</u>	<u>483,062</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(14,566)</u>	<u>(7,212)</u>
Actif net	G	<u>92,299</u>	<u>106,865</u>
SOGEFAC			
Total actif	G	<u>1,052,165</u>	<u>1,025,172</u>
Total passif	G	<u>130,368</u>	<u>122,295</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>18,919</u>	<u>106,719</u>
Actif net	G	<u>921,797</u>	<u>902,877</u>
BIDC (b)			
Total actif	G	<u>258,284</u>	<u>258,284</u>
Total passif	G	<u>63,127</u>	<u>63,127</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>-</u>
Actif net	G	<u>195,157</u>	<u>195,157</u>

(a) Les troubles politiques des trois dernières années ont eu des conséquences graves sur la rentabilité de Sogesol qui a connu une détérioration marquée de son portefeuille de prêts avec des dotations pour pertes de crédit importantes (**note 10c**).

Pour pallier cette situation, Sogesol conformément aux décisions prises dans son Assemblée Extraordinaire des actionnaires en date du 15 février 2023 a fait une augmentation de son capital-actions à concurrence de G 1,478,094M.

Au cours des exercices 2024 et 2023, Sogebank a fait :

- l'acquisition directe de la totalité des actions émises par Sogesol
- l'acquisition des minoritaires qui souhaitent vendre leur participation au prix de G 500 l'action en 2023 et G 300 en 2024. Ceci a porté la participation de la Sogebank à 100.00% et 97.94% aux 30 septembre 2024 et 2023 respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Pour 2024 et 2023, la différence nette de G 33 millions et G 503 millions entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée est reclassifiée de la participation minoritaire aux bénéfices non répartis.

De plus, au cours de l'exercice 2024, SOGEBANK a pris la décision de rapatrier les opérations de SOGESOL à la Banque (**note 27**).

- (b) Suite à l'acquisition des actions BIDC en 1998, toutes les opérations bancaires de la BIDC ont été transférées à Sogebank. En 2020, la Direction a décidé de transférer ses terrains et immeubles des immobilisations aux placements en immobilier et d'établir des contrats de loyer avec Sogebank. En 2021, la décision a été prise de mettre cette société en mode non opérationnel et de transférer tous les actifs immobiliers à Sogebank. Cependant, en raison des contraintes du contexte local, le processus légal n'a pas pu être complété à ce jour.

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
<u>SOGEBEL</u>			
Participation des minoritaires :			
Placement au coût d'acquisition	G	163,500	163,500
Participation dans les bénéfices non répartis		239,974	217,302
Participation dans les réserves :			
Réserve - réévaluation terrains et immeubles		59,544	60,544
Réserve - biens hors exploitation (note 13)		70,914	74,738
Réserve légale		71,326	63,332
		201,784	198,614
	G	605,258	579,416
<u>SOGESOL (a)</u>			
Participation des minoritaires :			
Placement	G	-	33,610
Participation dans (le déficit)		-	(32,901)
	G	-	709
TOTAL - PARTICIPATION MINORITAIRE	G	605,258	580,125

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Salaires	G	2,434,627	2,679,151
Bénéfices sociaux		701,006	774,435
Taxes salariales		219,992	225,915
Contributions au plan d'épargne-retraite (note 16)		40,820	43,418
Autres dépenses de personnel		94,423	105,487
	G	3,490,868	3,828,406

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Résultat avant impôts sur le revenu	G	1,426,811	1,480,987
Dividendes Sofihdes – imposables séparément		(8,952)	-
Résultat LAKAY Inc. non imposable localement		21,840	22,200
Base imposable		1,439,699	1,503,187
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		431,910	450,956
Effet des éléments considérés dans la base imposable :			
Virement à la réserve légale (a)		(61,903)	(89,646)
Provisions spéciales autorisées par la BRH (note 10 e)		-	(150,628)
Écart entre la dotation pour pertes de crédit admise fiscalement et la provision comptable		76,824	24,582
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement (note 14)		(6,122)	(6,122)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8 b)		(9,986)	(10,685)
Impôts sur dividendes Sofihdes		1,831	-
Autres		(5,981)	6,240
Taxes territoriales		17,821	24,103
Impôts sur le revenu	G	444,394	248,800

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 198,352 en 2024 et G 298,820 en 2023.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts sur le revenu se répartit comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
<i>Impôts courants</i>	G	433,633	<u>165,782</u>
<i>Impôts reportés :</i>			
Amortissement de la plus-value terrains et immeubles		(6,413)	(6,787)
Contrats de location (note 11)		17,174	29,775
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 8 ii)		<u>-</u>	<u>60,030</u>
Total impôts reportés		10,761	83,018
Dépense d'impôts	G	444,394	248,800

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé du résultat global est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024			2023		
		Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net	Montant brut	Effet de l'impôt	Montant net
Plus -value non réalisée sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur	G	611,766	(183,530)	428,236	766,932	(230,080)	536,852
Effet de change sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur		(2,755)	827	(1,928)	(36,272)	10,882	(25,390)
	G	609,011	(182,703)	426,308	730,660	(219,198)	511,462

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Terrains et immeubles :			
Solde au début de l'exercice	G	441,989	484,550
Amortissement de l'exercice		(6,413)	(6,787)
Transfert aux placements en immobilier		-	(35,774)
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>435,576</u>	<u>441,989</u>
Placements en immobilier :			
Solde au début de l'exercice	G	75,544	39,770
Transfert des immobilisations		-	35,774
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>75,544</u>	<u>75,544</u>
Plus-value sur les placements détenus à la juste valeur :			
Solde au début de l'exercice	G	535,970	305,890
Plus - value et ajustements de l'exercice		183,530	230,080
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>719,500</u>	<u>535,970</u>
Effet de change sur les placements à l'étranger détenus à la juste valeur:			
Solde au début de l'exercice	G	(14,833)	(3,951)
Effet de l'exercice		(827)	(10,882)
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>(15,660)</u>	<u>(14,833)</u>
Plus-value sur instruments de capitaux propres :			
Solde au début de l'exercice	G	186,655	126,625
Plus-value de l'exercice (note 8 ii)		-	60,030
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>186,655</u>	<u>186,655</u>
Placements en immobilier – Groupe :			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>94,461</u>	<u>94,461</u>
Contrats de location :			
Solde au début de l'exercice	G	(4,100)	(33,875)
Écart sur les contrats de l'exercice (note 11)		19,374	30,662
Ajustement sur les contrats résiliés		(2,200)	(887)
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>13,074</u>	<u>(4,100)</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (NOTE 18)	G	<u>1,509,150</u>	<u>1,315,686</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2024	2023
Cautions et lettres de crédit :			
Cautions et lettres de crédit	G	5,634,344	7,217,027
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(140,412)</u>	<u>(110,000)</u>
Cautions et lettres de crédit, net	G	5,493,932	7,107,027
Lignes de crédit non utilisées :			
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)		6,421,845	5,795,225
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>2,397,908</u>	<u>2,367,233</u>
Total lignes de crédit non utilisées		8,819,753	8,162,458
Provision pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(105,819)</u>	<u>(170,754)</u>
Lignes de crédit non utilisées, net		8,713,934	7,991,704
Total hors bilan, net	G	14,207,866	15,098,731

(i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan est comme suit :

		2024	2023
Provision sur cautions et lettres de crédit	G	(140,412)	(110,000)
Provision sur lignes de crédit non utilisées		<u>(105,819)</u>	<u>(170,754)</u>
TOTAL (NOTE 18)	G	(246,231)	(280,754)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- (b) La Banque a consenti à des débours importants relatifs au système informatique dont le solde des engagements au 30 septembre 2024 est de US\$ 1.1 million. Il y a également des engagements mensuels pour le réseau de l'ordre de US\$ 208 mille.
- (c) Au 30 septembre 2024, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés d'exploitation du Groupe SOGEBANK.

(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les placements locaux avec les sociétés apparentées sont reportés à la **note 8**.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2024	2023
Frais de locaux, matériel et mobilier	G	264,786	278,515
Autres dépenses de fonctionnement		358,164	392,620
	G	622,950	671,135

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 68 millions en 2024 et G 112 millions en 2023.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(27) CESSATION DES ACTIVITÉS DE LA SOGESOL

Pour faire face aux pertes des derniers exercices et en raison de l'impact du contexte économique actuel sur le micro-crédit, la SOGEBANK a pris la décision de surseoir à ses opérations de crédit à travers la SOGESOL. Ainsi :

- Les contrats de location pour le réseau de SOGESOL ont été soit fermés soit rapatriés à SOGEBANK.
- Un inventaire physique des immobilisations a été effectué, certaines immobilisations ont été radiées, d'autres transférées à la SOGEBANK;
- Des départements ont été fermés à la SOGESOL et le personnel licencié ou transféré à SOGEBANK;
- La gestion du portefeuille restant est assurée par le Département d'Opérations de la SOGEBANK;
- Certains actifs et passifs de la filiale continuent à être transférés progressivement à SOGEBANK;

Le statut légal de SOGESOL qui fonctionne uniquement comme une société de recouvrement sera déterminé au cours de l'exercice 2025.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LISTE DES SUCCURSALES

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bld Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bld Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard*	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant*	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara*	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Truitier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Cap-Haïtien IV (Vertières)	Rte Nationale #1, Vertières	2229-5070 ext 5654 et 5655
Port-de-Paix	Angle rues Stenio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Fragor Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

*Temporairement hors service

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social
Tabarre
Cayes II
Cap-Haïtien-Vertières

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Immeuble SOGEBANK
142, Ave. Jean Paul II, Turgeau
Port-au-Prince, Haïti

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Delimart, Diquini
Suc. Carrefour, Mon Repos
Station Route des rails

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
DRH-PRONAP
Hôpital St. François de Salle

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert
Hôtel Mariott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Ministère des Finances
Suc. SogebankTurgeau
Digicel
Station National, Turgeau
Medlab
PNUD
Délmart, Turgeau

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social I
Suc. Siège Social II
Suc. Siège Social III
Star 2000
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir, Delmas 75
Hôtel Elite
Belmart Market, Delmas

Frères

Suc. de Frères
Market One Stop
Olah Market
BMPAD, Belvil

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Absolute Care
Firma s.a.
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Succ. Tabarre
Belmart Market
US Embassy
US embassy Cafeteria
Logbase/BINUH
Delimart Clercine
Stop and Go Market

Route de l'Aéroport

BRANA
Suc. Aéroport II
Suc. Delmas Aéroport
Plastech
SONAPI

Haytrac
Food for the poor

Plaine du Cul-de-Sac

Epower
Brasserie la Couronne
Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Cassandra Market
Barbancourt
Complex Peterson
Corail Canaan

PROVINCES

Suc. Cayes I
Suc. Cayes II
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Succ. Miragoâne I
Succ. Miragoâne II
Hôtel Decameroun, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Station St Marc
Suc. Gonaïves I
Suc. Gonaïves II
Ganaïbo Market
Suc. Mirebalais
Suc. Cap-Haïtien I
Suc. Cap-Haïtien IV, Vertières
Pluxotel, Cap-Haïtien
Suc. Ouanaminthe
Suc. Hinche
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Parc Industriel Caracol I
Parc Industriel Caracol II
Fort Liberté, La Baie Pâtisserie

Sociétés affiliées

SOGBEL

Siège Social
Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ave Jean Paul II, Turgeau
Ave Panaméricaine, Complexe
Evergreen, PV

SOGESOL

Siège Social
Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Jacmel Cayes
Jérémie
Aquain
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SOGEASSURANCE

Siège Social

12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

SOGECARTE

Siège Social

3 rue Goulard
B.P. 2051, Port-au-Prince,
Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

SOGEEXPRESS

Siège Social

1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest
Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Mahotièr
Truitier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raïlle
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertières
Saint Michel
Pilate
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de
l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

BANQUE CORRESPONDANTES DE LA SOGEBANK

USA

1.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., NEW YORK, USA**
SWIFT: BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

2.

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA**
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

EUROPE

1.

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

2.

CURRENCY: GBP

INTERMEDIARY BANK: **BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND**
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT: SOGHHTPP

BENEFICIARY: NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

	<p>SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985</p>
	<p>SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement</p>
	<p>SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard</p>
	<p>FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank</p>
	<p>SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit</p>
	<p>SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements</p>
	<p>SOGEASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances</p>



SIÈGE SOCIAL DE LA SOGEBANK

Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur pour notre chère nation.

VÉRIFICATION EXTERNE

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

AVOCAT-CONSEIL

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

RAPPORT ANNUEL SOGEBANK

2023- 2024

PHOTOS

iStockphoto.com
Freepik.com/Premium

CONCEPTION

Direction Communication
Relations Publiques

RÉALISATION GRAPHIQUE

Max Ansy JEAN
Katz Nathanaël FENELON

PRODUCTION

Direction Exécutive Commerciale

OUTILS UTILISÉS



Photoshop



Illustrator



Acrobat DC



InDesign



Word



Excel



Outlook

